

RAPPORT ANNUEL 2007



BRED

Banque et populaire à la fois.





SOMMAIRE

Présentation
de la BRED

1 Entretien
avec le Président
et le Directeur
Général

8 Le Groupe BRED
et les filiales du
Groupe Banque
Populaire

Éléments financiers

10 Rapport de Gestion

65 Comptes consolidés

118 Comptes sociaux

La BRED est la plus importante banque régionale du Groupe Banque Populaire. Elle rassemble **107 000 SOCIÉTAIRES**. Son capital est de **340 312 500 EUROS**. Elle emploie **3 600 COLLABORATEURS**. Plus de **936 000 CLIENTS** lui font confiance. Elle appuie son développement sur la banque de proximité et sur la banque des grandes entités économiques en Ile-de-France, en Normandie et outre-mer ainsi que dans certains territoires proches de ses bases de compétences ultramarines. Banquier de référence pour la gestion des flux, elle mobilise ses équipes sur la recherche de services innovants liés notamment à la dématérialisation des échanges d'information. **339 AGENCES** ou centres spécialisés maillent son territoire, dont 242 agences de proximité en métropole et 70 outre-mer, relayées par des services de banque à distance. En 2007, un bénéfice net consolidé part du Groupe de **230 MILLIONS D'EUROS** confirme la pertinence d'une stratégie axée sur le service au client.

ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL



STÉPHE GENTILI

*Président du Conseil
d'Administration*

JEAN-MICHEL LATY

Directeur Général

VOUS JUGIEZ PEU PROBABLE IL Y A UN AN DE REPRODUIRE EN 2007 LES PERFORMANCES DE 2006.

OR, LE BÉNÉFICE DE LA BRED S'ÉTABLIT À 230 MILLIONS D'EUROS, EN AUGMENTATION PAR RAPPORT AUX 215 MILLIONS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT, ALORS MÊME QUE NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ONT CONNU UNE CHUTE DE LEURS RÉSULTATS.

En effet, le groupe BRED signe cette année un bel exercice avec un PNB en progression de près de 6 %, des charges d'exploitation fortement contrôlées et un coût du risque historiquement faible bénéficiant en outre de la reprise d'une provision dotée il y a deux ans en vue d'une nouvelle titrisation. Le résultat net d'exploitation gagne ainsi plus de 11 % sur 2006 et le bénéfice net consolidé, part du groupe, ressort à 230,4 millions d'euros, un niveau sans précédent.

Le coefficient d'exploitation s'inscrit à 59,2 %, un bon chiffre.

Tous les pôles d'activité ont contribué à la bonne orientation de ces résultats.

Les activités de marchés, malgré un contexte pour le moins difficile au second semestre, effectuent une de leurs plus belles années tandis que le pôle opérations financières enregistre pour sa part une forte progression de son résultat courant.

Commercialement la banque a réalisé de bonnes performances, en particulier sur le marché des entreprises. Tous marchés confondus, nous avons gagné 100 000 clients en 2007. Les ressources collectées ont augmenté de 10 % et jamais la distribution de crédits n'a été aussi forte, en particulier les crédits d'équipement aux entreprises.

Enfin, une fois de plus, nous figurons, avec une note de 18 sur 20, en tête du palmarès qu'EDF dresse chaque année de ses partenaires bancaires.

LA CRISE FINANCIÈRE MONDIALE PROVOQUÉE AUX ÉTATS-UNIS PAR LA CHUTE DES EMPRUNTS IMMOBILIERS À RISQUE, LA RÉVISION À LA BAISSÉ DES PRÉVISIONS DE CROISSANCE, LA HAUSSE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES... DANS CE CONTEXTE ASSOMBRI, QUELLES PERSPECTIVES POUR 2008 ?

L'année 2008 ne sera pas une année facile pour les banques. Les analystes ont revu à la baisse les prévisions de croissance en France et bien des incertitudes demeurent sur l'évolution des coûts énergétiques et du taux de change euro/dollar.

En ce qui nous concerne nous maintenons, conformément à notre plan à trois ans, nos prévisions de hausse du PNB de 3 à 4 % et de résultat quasi stable ou en croissance modérée.

Nous porterons nos efforts sur le maintien d'une croissance équilibrée et durable en continuant à inscrire parmi nos priorités certains fondements de nos activités, en particulier l'ancrage régional et la proximité avec nos clients. Ainsi nous continuerons à investir pour développer le maillage de nos agences et centres d'affaires, 5 à 6 par an pour les premières, 2 ou 3 pour les seconds, les aménager, améliorer nos offres, accroître la connaissance et le suivi de nos clientèles. Et nous nous attacherons à étendre nos partenariats : ceux noués localement avec les organismes consulaires par exemple, au travers de conventions qui renforcent notre image auprès de notre clientèle professionnelle, mais aussi ceux que nous avons organisés dans un esprit de solidarité avec des structures telles que les Écoles de la deuxième chance ou la Fondation du même nom qui aide les projets de création d'entreprise ou encore l'Adie dont nous avons élargi récemment la convention à la Normandie et à l'outre mer.



QUELLE PLACE POUR L'INNOVATION DEMAIN DANS NOS ÉTABLISSEMENTS ?

L'innovation est un pilier stratégique de la BRED. Et c'est précisément l'une de ses forces que de savoir aussi rechercher des voies nouvelles. En témoignent les initiatives, nombreuses, prises tout au long de 2007 et dans les premiers mois de 2008 dans des domaines et sur des marchés divers.

Ainsi de la carte Bred Affinity, destinée aux femmes, qui a remporté, parmi 400 cartes créées dans le monde, l'Oscard 2007 des cartes innovantes et a séduit 9 000 clientes dès le premier mois de commercialisation.

Ainsi des nouvelles offres sur mesure que nous imaginons à l'intention des entreprises et des institutionnels dans les domaines de la certification, de la dématérialisation, des micro paiements, de l'archivage électronique, sources de nouvelles valeurs ajoutées sur les flux.

Ainsi également de l'agence Oriel, logée sur notre plate-

forme de services téléphoniques BRED Direct, pour accompagner des clients dont la situation financière s'est fragilisée, et ceci dès les premiers signes. Une démarche en accord avec notre identité coopérative et les valeurs de solidarité qui y sont associées.

DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LES MARCHÉS FINANCIERS (MIF), RAPPORT DELMAS MARSALET... QUEL EST L'IMPACT DE CES NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS ?

Ces évolutions réglementaires qui nous demandent de qualifier le client, d'apprécier sa capacité à comprendre des produits complexes, de s'assurer de la pertinence de l'offre par rapport à ses besoins et de tracer les actions commerciales, formalisent ce que le devoir de conseil et de prudence nous imposait hier. Nos postes de travail étaient configurés dans cet esprit et nous accordions déjà une grande attention au fait de placer face aux différentes typologies de clients les collaborateurs les mieux à même de remplir leur mission de conseil. De fait, la réglementation a accéléré un mouvement en cours d'élaboration, nous conduisant en



quelque sorte à « industrialiser » les bonnes pratiques. Sur le marché des clientèles individuelles, par exemple, nous avons fait évoluer le poste de travail pour enrichir notre connaissance des clients. De nouvelles données ont été prises en compte et leurs modes d'actualisation et de restitution ont été modifiés. Nous avons également amélioré l'entretien commercial et parallèlement, bien évidemment, adapté nos formations pour tous les commerciaux et à tous les niveaux.

LA BRED A OUVERT EN PLEIN CENTRE DE PARIS UN ESPACE DÉDIÉ AUX DOMIENS. QU'EN ATTENDEZ-VOUS ?

Cette antenne est née de notre volonté d'assurer un relais, une véritable continuité territoriale, entre nos implantations d'outre-mer et celles de métropole. Il s'agit d'une demande essentielle de nos clientèles locales, de plus en plus mobiles, à commencer par les jeunes venant étudier dans l'hexagone. Sans oublier les nombreuses personnes originaires d'outre-mer et installées en métropole – un million environ, dont 600 000 en région parisienne. Pour répondre aux préoccupations de ces clientèles, une offre spécifique a en outre été élaborée car ce n'est pas un regard lointain, distancé que nous portons sur l'outre-mer mais celui d'un acteur local, impliqué dans la vie économique et sociale sur place. Cette exigence de continuité territoriale, de qualité de service unique, quel que soit l'endroit où se trouve le client, s'est traduite également par la création en août dernier, à Saint-Denis de la Réunion, d'un département de notre salle des marchés qui a développé une offre de gestion du change, de placements et de gestion des matières premières pour une clientèle d'entreprises, de collectivités publiques et de particuliers. L'outre-mer constitue pour la BRED un axe de développement.



La position de banque de référence que nous y occupons a été renforcée en 2007 par des ouvertures d'agences, par la prise d'une participation minoritaire dans le premier réseau bancaire de la Polynésie française, la Socredo, et par l'augmentation de notre participation – 49,9 % désormais – au capital de la Banque Calédonienne d'Investissement. Cet intervenant majeur dans le financement à l'habitat et le crédit aux entreprises en Nouvelle Calédonie a fortement élargi sa gamme depuis notre arrivée en 2005 avec la distribution de produits liés à notre consœur la Casden Banque Populaire, le lancement de formules d'assurance-vie et bientôt de financement par crédit-bail.

ENVISAGEZ-VOUS D'ÉTENDRE VOTRE PRÉSENCE À D'AUTRES TERRITOIRES ?

En 2007 nous avons concrétisé une ambition : l'extension, à partir des bases ultramarines dont nous disposons désormais, de notre champ d'intervention hors de la territorialité française. La BRED vient ainsi d'acquiescer auprès de la BNP 51 % du capital de la Banque pour le Commerce et l'Industrie Mer Rouge, la principale banque de Djibouti. Porte d'entrée de la corne de l'Afrique, à proximité des pays du Golfe lesquels y réalisent d'importants investissements, Djibouti recèle d'intéressants potentiels de croissance. C'est le cas également de la République du Vanuatu, à proximité de la Nouvelle Calédonie, où nous nous sommes implantés à l'automne. La communauté francophone comme les autorités politiques locales appelaient à la création d'un établissement d'origine française. C'est dire l'environnement favorable dans lequel notre projet s'insère.



JEAN DESVERGNES (8)
Président honoraire

STÈVE GENTILI (1)
Président du Conseil
d'Administration

FRANÇOIS MARTINEAU (2)
Premier Vice-Président

MICHEL DE MOURGUES (4)
Vice-Président
Président d'honneur

FRÉDÉRIC BOMPAIRE (3)
Vice-Président

BRUNO BLANDIN (7)
Secrétaire du Conseil

MICHÈLE CLAYZAC (6)
Secrétaire adjoint

SERGE ARNAUD (12)
Administrateur

JEAN-CLAUDE BOUCHERAT (16)
Administrateur

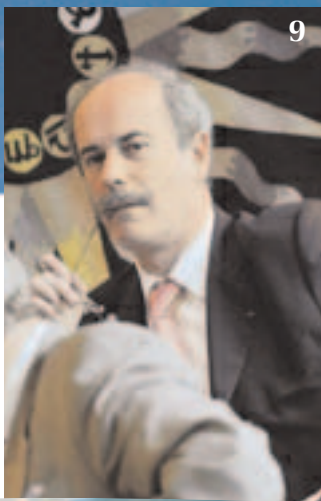
JEAN-PIERRE FOURÈS (13)
Administrateur

DANIEL GIRON (5)
Administrateur

ISABELLE GRATIANT (12)
Administrateur

GÉRARD KUSTER (14)
Administrateur

FRANÇOIS MESSINA (9)
Administrateur



9



10



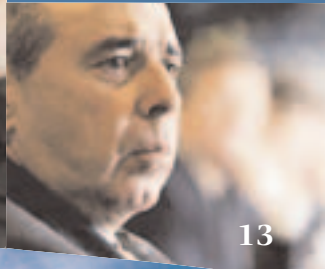
11



Les Administrateurs de la BRED représentent, dans toute sa diversité, le corps des sociétaires, parmi lequel ils ont été élus.



12



13



14



15



16



17

PIERRE MURRET-LABARTHE (11)

Administrateur

PHILIPPE NOYON (11)

Administrateur

JACQUES SZMARAGD (17)

Administrateur

GEORGES TISSIÉ (15)

Administrateur

MONIQUE TRNKA (10)

Administrateur

ANDRÉ BÉRARD

Censeur

CHRISTOPHE-JACQUES SAINT-AURET

Censeur

Commissaires aux comptes
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
représenté par **GUY FLURY**

KPMG SA
représenté par
JEAN-LUC DECORNOY
et **FABRICE ODENT**

YVES NICOLAS
PASCAL BROUARD
Suppléants

Délégués du Comité Central d'Entreprise
MICHEL BRIPART
CATHERINE LE GARGASSON



COMITÉ EXÉCUTIF ET COMITÉ ORGANISATION ET INFORMATIQUE



En haut, de gauche à droite :

JEAN-MICHEL LATY
Directeur général

YVES JACQUOT
Directeur général adjoint

ÉRIC MONTAGNE
Directeur du réseau outre-mer

CHRISTIAN SCHELLINO
Directeur des engagements

PIERRE CHAUVOIS
Directeur du réseau métropole

JEAN-PIERRE FUGAIRON
Directeur de l'informatique
et des développements bancaires

STÉPHANE CORRE
Directeur de l'organisation,
des canaux à distance
et du middle office

STÉPHANE VANONI
Directeur du personnel
et des relations sociales

JEAN SERRIÈRE
Directeur des marchés et
du marketing

RICHARD DUHEM
Directeur des grands comptes
et de l'international

PHILIPPE BAILLOT
Directeur de BRED Banque Privée

En bas, de gauche à droite :

ALAIN CONTESSE
Inspecteur général

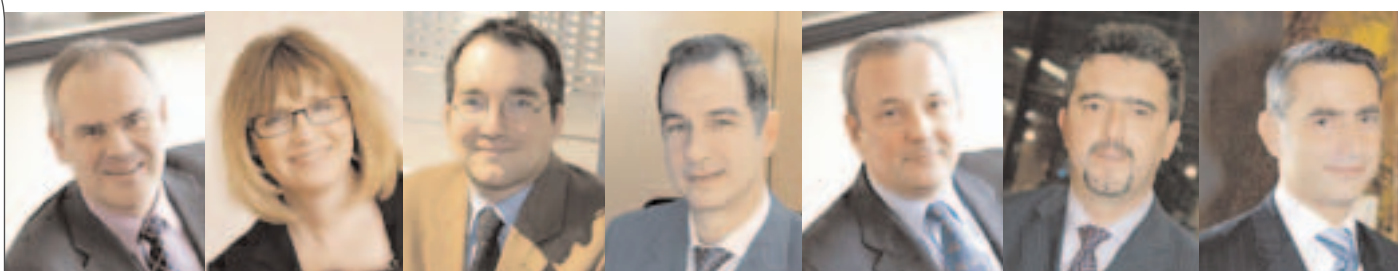
JEAN-FRANÇOIS PELLÉ
Directeur général de Promepar
Gestion, Président du directoire de
Prepar-Vie

FRANÇOISE LA BALME
Directeur communication
interne, institutionnelle
et relations presse

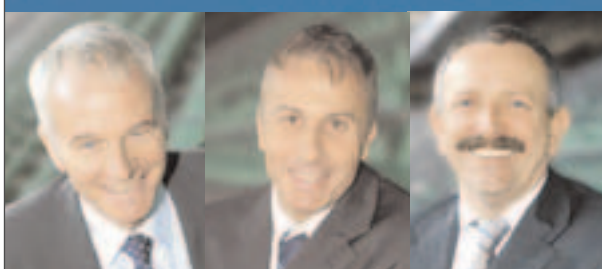
GABRIEL DEVILDER
Secrétaire général



LES DIRECTEURS RÉGIONAUX



Emmanuel LEMOIGNE : DIRECTION RÉGIONALE HAUTS-DE-SEINE – **Martine STEELS** : DIRECTION RÉGIONALE PARIS OUEST – **Éric LE KER** : DIRECTION RÉGIONALE PARIS EST
Michel MOREDDU : DIRECTION RÉGIONALE SEINE-SAINT-DENIS – **Jean-Pierre GIANOTTI** : DIRECTION RÉGIONALE VAL-DE-MARNE – **Pascal DUPHOT** : DIRECTION RÉGIONALE
 NORMANDIE – **Franck MOURJAN** : DIRECTION RÉGIONALE SEINE-ET-MARNE / AISNE.



Bruno DUVAL : DIRECTION RÉGIONALE
 MARTINIQUE/GUYANE
Thierry MOREAU : DIRECTION RÉGIONALE
 GUADELOUPE ET ÎLES DU NORD
Jean-Paul GÉRAUDIE : DIRECTION RÉGIONALE
 RÉUNION/MAYOTTE

LE GROUPE BRED ET LES FILIALES DU GROUPE BANQUE POPULAIRE OFFRENT UNE GAMME COMPLÈTE DE SERVICES

Au 13 avril 2008.

ASSURANCES

PREPAR-VIE	▲
Assurance-vie	100 % ●
PREPAR IARD	▲▲
Assurance IARD	100 % ●
PREPAR COURTAGE	▲▲
Courtage d'assurance	100 % ●

ACCOMPAGNEMENT INTERNATIONAL

COFACE	■
Assurance crédit	■
NATIXIS PRAMEX INTERNATIONAL	■
Conseil aux exportateurs	■

BRED



Banque et populaire à la fois.

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

IP@B	▲▲
Justificatifs électroniques sur opérations bancaires	100 % ●
VIALINK	■
Commerce électronique	100 % ●
ACHAT PRO	■
Commerce électronique	85,40 % ●
CLICK & TRUST	■
Commerce électronique	66 % ●
B-PROCESS / TRUST & PAY	■
Facturation électronique	43 % / 44 % ●

GESTION D'ACTIFS, INGÉNIERIE ET SERVICES

PROMEPAR GESTION	▲▲
Gestion sous mandat de portefeuilles individuels	100 % ●
FIPROMER / I2F NC / I2F PF	▲▲
Investissement Outre-Mer	35 %/68 %/74 % ●
KYRIBA	■
Solutions de centralisation de trésorerie	36 % ●
MAGELLAN / GALILEO	▲
Monétique	36 % ●
FONCIA	▲
Immobilier	●
NATIXIS INTERTITRES	■
Titres spéciaux de paiement	■
NATIXIS INTERÉPARGNE	■
Gestion de l'épargne salariale	■
NATIXIS ASSET MANAGEMENT	▲
Gestion d'OPCVM	●
NATIXIS BLEICHROEDER	■
Société de bourse	●
NATIXIS ASSURANCES	■
Assurance contrat collectif	■
NATIXIS PRIVATE BANKING	■
Banque	■

BANQUES, FINANCEMENTS SPÉCIALISÉS

BIC BRED	■
Financement du commerce international	100 % ●
BRED COFILEASE	▲▲
Banque	100 % ●
BRED GESTION	■
Banque	100 % ●
SOFIAG	▲
Société de crédit	100 % ●
SOFIDER	▲
Société de crédit	100 % ●
BRED VANUATU	▲
Banque	85 % ●
BCI MER ROUGE	▲
Banque	51 % ●
SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'EXPANSION	▲
Banque	50 % ●
BANQUE CALÉDONIENNE D'INVESTISSEMENT	▲
Banque	49,9 % ●
CRCCMM (CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT MARITIME MUTUEL D'OUTRE-MER)	▲
Banque	22 % ●
BANQUE SOCREDO	▲
Banque	15 % ●
SCM	▲
Société de cautionnement mutuel	●
NATIXIS	■
Banque	■
NATIXIS LEASE	▲
Crédit-bail	■
NATIXIS FACTOR	▲
Affacturation	■
NATIXIS FINANCE	■
Fusions et acquisitions	■
NATIXIS PRIVATE EQUITY	■
Capital investissement	■

■ Groupe BRED Banque Populaire

■ Groupe Banque Populaire

- particuliers
- ▲ professionnels
- entreprises, institutionnels et associations

BRED Banque Populaire, société anonyme coopérative de banque populaire, régie par les articles L.512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, au capital de 340 312 500 euros

Siège social : 18, quai de la Rapée
75604 Paris Cedex 12 - Tél. : 01 48 98 60 00



RAPPORT FINANCIER 2007

10 RAPPORT DE GESTION

- 50 Rapport du Président
- 60 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- 61 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président
- 62 Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 22 mai 2007 – Projet de résolutions

COMPTES CONSOLIDÉS

- 66 Bilan
- 68 Compte de résultat
- 69 Annexe aux comptes consolidés

COMPTES SOCIAUX

- 118 Bilan
- 120 Compte de résultat
- 124 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés
- 126 Informations concernant les mandataires sociaux
- 130 Renseignements de caractère général

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

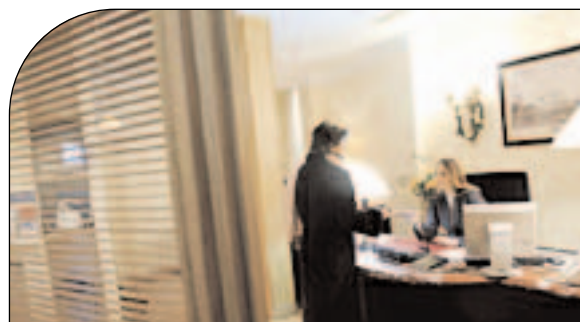
L'année 2007 est une quatrième année de forte croissance mondiale (5,2 %). Elle a assez bien résisté aux multiples chocs qui l'ont affectée. L'expansion s'est opérée sans tensions inflationnistes, mais des signes sont perceptibles dans les pays émergents.

Cette croissance élevée résulte du décollage d'une grande majorité de pays émergents et d'une croissance des pays développés supérieure à la tendance longue.

Le taux de croissance des pays OCDE est de 2,7 % contre 8,4 % pour ceux hors OCDE (dont la Chine : 11,3 %).

La zone euro affiche une progression de 2,7 %, tirée par l'Espagne (3,8 %) et l'Allemagne (2,6 %). Elle se situe devant les États-Unis (2,2 %) et le Japon (2,1 %).

L'économie française continue de prendre du retard avec une croissance de 1,9 %, dont la consommation assure près des trois quarts. Le taux de chômage a continué de reculer à 8,1 %, et l'inflation est restée stable à 1,4 %.



Enfin, on ne peut ignorer la crise mondiale qui remet en cause le modèle de financement de l'économie qui a prévalu ces dernières années. Modèle selon lequel les banques prêtent sans porter les créances (cédées au marché après titrisation), conciliant les contraintes imposées par les ratios prudentiels avec une offre de crédit abondante, répondant elle-même à une appétence forte des investisseurs pour les titres.

LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006	2007	2007/2006
Produit net bancaire	622,9	777,3	821,7	5,7 %
Intérêts et divers	371,1	492,1	523,0	6,3 %
Commissions	326,4	366,0	385,6	5,4 %
Frais bancaires	- 74,6	- 80,8	- 86,9	7,5 %
Charges d'exploitation	426,7	459,9	486,8	5,8 %
Frais de personnel	248,4	266,9	284,9	6,7 %
Autres charges générales d'exploitation	143,2	157,9	166,3	5,3 %
Dotations aux amortissements	35,1	35,1	35,6	1,4 %
Résultat brut d'exploitation	196,2	317,4	334,9	5,5 %
Coût du risque	- 57,7	- 6,6	10,8	n/a
Résultat net d'exploitation	138,6	310,8	345,7	11,2 %
Résultat sur actifs immobilisés	1,8	8,6	0,1	
Résultat des sociétés mises en équivalence	2,4	5,3	5,6	
Résultat courant	142,8	324,7	351,4	8,2 %
Variation de valeurs des écarts d'acquisition et divers	0,4	0,0	- 1,6	
Participation	- 16,0	- 26,4	- 28,4	
Impôts sociétés	- 31,3	- 83,6	- 88,6	
Bénéfice net consolidé	95,9	214,7	232,8	8,4 %
PART DU GROUPE	95,9	215,8	230,4	6,8 %



LES CHIFFRES CLÉS DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Notre périmètre de consolidation a connu en 2007 quelques modifications. Toutes les nouvelles entités ont été intégrées globalement : il s'agit de la BCI Mer Rouge, banque de plein exercice à Djibouti acquise à hauteur de 51 % ; du FCC Elide, ce qui équivaut à effacer dans nos comptes consolidés les effets de la titrisation effectuée cette année ; des Sociétés de Caution Mutuelle supprimant ainsi un écart entre consolidations comptable et prudentielle ; de BRED Vanuatu créée cette année et qui sera opérationnelle au premier trimestre 2008 ; de NJR, société destinée à jouer le rôle de centrale de refinancement de notre groupe.

Le rendement des capitaux propres est de 12,5 %. Sa détérioration (- 5,4 points) résulte de l'accroissement très significatif (635 M€) de ces derniers en 2006 avec l'émission des CCI d'une part, et le passage aux IAS/IFRS d'autre part. Le ratio de solvabilité, quant à lui, baisse de 2 points de 16,5 % à 14,5 % - seulement de 1,5 point pour sa partie dite de « tier one » - niveau très suffisant pour continuer d'assurer notre développement.

Le Produit Net Bancaire augmente de 5,7 % pour atteindre 821,7 M€, 4,3 % hors effet périmètre.

La marge d'intérêts croît de 6,3 % dont 4,6 % procurés par la banque commerciale et 1,7 % par les opérations de marché qui sont pénalisées cette année par une variation négative de l'effet « juste valeur » (- 5,2 %).

La croissance nette de 20 M€ des commissions brutes traduit deux évolutions contraires.

L'intermédiation bancaire s'est bien comportée avec un apport complémentaire de 27 M€ à comparer avec les plus 23 M€ de l'an passé. Les commissions sur comptes et sur cartes assurent l'essentiel de la progression (53 %) grâce à l'accroissement de notre fonds de commerce.

Mais il faut aussi mentionner la contribution de 25 % des commissions d'engagements.

La gestion et l'intermédiation financière ont souffert du contexte boursier et aussi de l'absence en 2007, contraire-

ment à 2006, d'événements exceptionnels favorables.

La baisse des revenus de 7 M€ concerne toutes les activités.

Les frais bancaires reflètent nos achats de prestations réalisés en vue de satisfaire la demande de services de nos clients. Leur augmentation de 6 M€ provient essentiellement du recouvrement induit par notre activité de flux dont la vitalité ne se dément pas.

Hors les effets de périmètre et les éléments dont nous n'avons pas la maîtrise, la progression de nos charges est de 2 %, marque d'un contrôle strict, compte tenu de notre politique de développement tant endogène qu'exogène.

Le résultat net d'exploitation bénéficie d'un coût du risque positif essentiellement dû à l'absence de sinistres significatifs associée à une reprise de provision de 25 M€ devenue sans objet.

Décliné par métier, le résultat courant s'analyse comme suit :

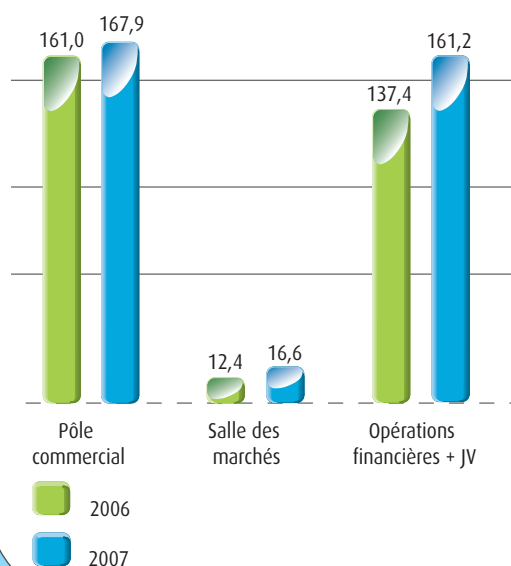
- La banque commerciale progresse de 4 % et représente 48 %.
- La salle des marchés démontre sa capacité de développement profitable avec un niveau de risques limité, même dans un contexte chahuté : elle progresse de 34 % et représente 5 %.
- Dopée par l'évolution des taux et l'émission des CCI fin 2006, la contribution des opérations financières progresse de 10 % pour atteindre 47 % de l'ensemble.

Après impôts et participation, le résultat net part du groupe ressort en hausse de 6,8 % à 230,4 millions d'euros.

RÉPARTITION DU RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION

310,8 MILLIONS D'EUROS EN 2006

345,7 MILLIONS D'EUROS EN 2007





L'antenne de la Salle des marchés à Saint-Denis de la Réunion.

LA BANQUE COMMERCIALE

Nous avons mis en œuvre notre plan à moyen terme 2007-2010.

Nous nous sommes projetés le plus en avant possible vers la modernité tout en conservant nos valeurs et principes. L'objectif a été d'être au plus près des préoccupations de nos clients dont la diversité et les particularités sont un guide permanent à notre action.

Mais le développement exogène a aussi tenu une place importante dans nos réalisations 2007.

LA CONSERVATION DE NOS FONDEMENTS

La première affirmation que nous avons défendue est « nous sommes solidaires ».

Cette défense s'est essentiellement organisée autour de trois points.

Convaincus de notre responsabilité sociale envers notre clientèle « sensible » ou touchée par un accident de la vie et forts de la démarche engagée au travers du recouvrement amiable, nous avons envisagé de faire accompagner par une structure dédiée les clients des agences qui présentent des signes de difficulté et dont la probabilité est forte de rejoindre à terme le recouvrement amiable. Nous avons validé ce concept par un certain nombre de tests ayant pour objet de mettre au point les critères d'identification des clients en difficulté et d'affiner la manière de leur proposer de faire l'objet d'un suivi particulier.

Nos territoires ultra-marins ont souffert cette année de conditions climatiques violentes. En février, le cyclone Gamède s'abat sur l'île de la Réunion, en août, Dean dévaste les Antilles. Nous avons mis en place quasi-immédiatement un prêt à taux avantageux, exempt de frais de dossier, pour secourir notre clientèle.

Depuis 2000, l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique) fondée pour aider des personnes en situation précaire à créer leur entreprise, a signé une convention de partenariat avec nous. Cette convention a été élargie à la Normandie, à la Réunion, à Mayotte, à la Martinique et à la Guyane.

La seconde affirmation est notre volonté d'assurer la continuité territoriale.

Elle s'est concrétisée cette année par deux réalisations. Soucieux de faire profiter notre clientèle de l'expertise acquise en matière d'instruments financiers, nous avons ouvert une Salle des marchés à la Réunion.

Installée à Saint-Denis, elle a vocation à travailler avec les entreprises et collectivités publiques, ainsi qu'avec les clients du cercle patrimonial. C'est une première qui témoigne de notre volonté d'offrir à tous nos clients une même qualité de service, où qu'ils se trouvent. L'antenne travaille sur quatre compartiments : le change, la gestion de la dette, la gestion de la trésorerie et les matières premières.

Conscients de notre devoir d'accompagner une clientèle ultra-marine de plus en plus mobile, nous avons ouvert un point d'accueil dédié aux communautés d'outre-mer. Implanté en plein centre de Paris, il a pour rôle d'accueillir, de conseiller et d'orienter cette clientèle, notamment les étudiants domiens venus faire leurs études. Des offres spécifiques ont été élaborées à cette occasion.

LA MARCHÉ VERS LA MODERNITÉ

TransBred.com a remplacé TransBred.fr : un portail ouvert sur l'Europe et l'international, hautement sécurisé pour les échanges bancaires sur Internet. Les avantages sont nombreux, les possibilités de consultations et d'interventions sont multipliées : relevé de compte « toutes banques », futurs virements Sepa.

Le projet Sepa a l'ambition de créer une gamme unique de moyens de paiement en Europe. A ce titre, nous ne distribuons plus de cartes bancaires « nationales ».

Notre intégration en juillet 2006 à l'ABE – Association Bancaire pour l'Euro – nous permet d'intervenir en direct sur la plupart des systèmes de place actuels et futurs. Cela nous positionne très favorablement pour le passage au Sepa qui comporte des enjeux commerciaux très importants, notamment en termes de coûts.

Outre que nos relevés mentionnent désormais le nom du conseiller afin de favoriser la relation avec le client, nous testons le relevé électronique qui sera logé dans une boîte électronique permettant un archivage longue durée.

Très impliqués dans la certification et la facturation électronique, nous visons à assurer une plus grande inter-connectivité des systèmes d'information et à développer les services de confiance en toute sécurité. Vialink et Click & Trust, deux de nos filiales traitant ces activités, ont choisi un nouveau logiciel donnant la possibilité de renforcer à coût rationnel leurs procédures d'authentification. Ce choix devrait permettre d'élargir rapidement notre offre de prestations et ainsi d'approfondir la qualité de notre relation client.

Le développement exogène a été un point fort de l'année. Il s'est organisé autour de deux grands axes : géographique et métier.

- Nous avons renforcé des positions géographiques, mais nous avons aussi débordé de nos frontières traditionnelles.

Pour ce qui est du renforcement, nous sommes montés de 35 % à 49,9 % dans le capital de la Banque Calédonienne d'Investissement. Nous avons également acquis 15 % de la Socrédo. Pour l'instant, nous ne serons qu'un partenaire commercial sans responsabilité de gestion. La Socrédo est le premier réseau bancaire polynésien. Elle est notamment leader sur le secteur des entreprises avec une part de marché de 43 % sur les dépôts comme sur les crédits.

Enfin, nous avons pris pied à l'étranger en rachetant 51 % de la BCI Mer Rouge et en créant de toutes pièces une banque au Vanuatu. BCI MR est présente à Djibouti depuis 1954 et est l'une des grandes banques de la place. BRED Vanuatu, seule banque française, sera opérationnelle au cours du premier trimestre 2008. Cette création répond à une forte attente locale du pays.

- Notre volonté de partager notre développement entre création ex-nihilo et achat de structures pré-existantes nous a amenés à prendre des participations dans des sociétés au titre de leurs métiers, en synergie avec nos activités.

Mentionnons tout d'abord l'acquisition par la Banque Fédérale des Banques Populaires de Foncia – leader français des services immobiliers résidentiels –, à laquelle nous avons participé au travers de l'augmentation de capital réalisée à l'occasion de cet achat. A la clé, des synergies commerciales : nos agences pourront orienter leurs clients vers un cabinet Foncia qui, à son tour, pourra prescrire des crédits immobiliers BRED Banque Populaire.



En outre, les agences Foncia de notre secteur géographique nous transfèrent leurs comptes « mandants ». Pour notre part, nous avons participé à une levée de fonds de Kyriba, société américaine spécialisée dans la fourniture de solutions de centralisation de trésorerie de nature à satisfaire les besoins d'une clientèle d'entreprises, et avons pris une participation évolutive au capital de Magellan, éditeur indépendant de solutions monétiques.

Enfin, nous avons pris des participations à hauteur de 35 %, 68 % et 74 % dans respectivement Fipromer, Ingénierie Financière et Fiscale Nouvelle Calédonie et Ingénierie Financière et Fiscale Polynésie Française.



LA BANQUE COMMERCIALE EN CHIFFRES

En cette fin d'année le dispositif commercial de la BRED Banque Populaire comporte, tous territoires confondus, 312 agences – 242 en métropole et 70 outre-mer –, 15 centres d'affaires – 11 en métropole et 4 outre-mer et 9 cercles patrimoniaux dont 6 en métropole. 6 agences ont été ouvertes cette année, la plus récente à Saint-Laurent du Maroni en Guyane.

2007 est une bonne année en termes de performances commerciales avec 36 000 comptes de particuliers ouverts en métropole, 22 000 outre-mer, 6 % en moyenne de croissance des comptes actifs professionnels, une hausse du fonds de commerce patrimonial supérieure à 5 % et une forte activité pour les PME et les grands comptes.

Son PNB a progressé de 6 %

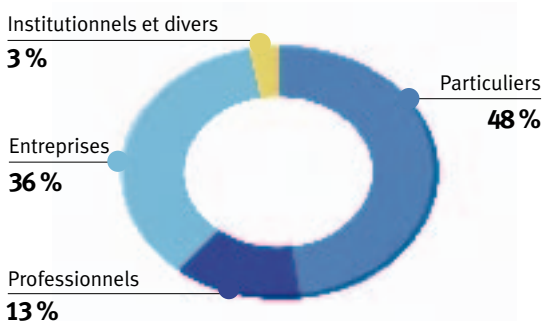
Nos emplois augmentent de 12,4 %. Ceux des filiales stagnent, l'entrée de la BCI MR compensant la baisse des encours de Sofiag. La BRED Banque Populaire conserve sa place prépondérante (88 % du total) et profite d'une croissance de 14,3 % dont le moteur essentiel est constitué des crédits à l'équipement, lesquels progressent de 24,8 % en 2007.

Les ressources monétaires proviennent de la collecte de la BRED Banque Populaire à hauteur de 96 %.

La progression de 11,8 % que cette dernière constate est proche de celle des dépôts à vue (11,2 %). La stagnation, une nouvelle fois, de l'épargne à régime spécial, a été compensée par une croissance supérieure à 30 % des produits à taux de marché. Le taux de croissance des ressources monétaires du groupe est de 14,2 %, supérieur à celui de la seule BRED Banque Populaire en raison de l'entrée de BCI MR, nouvelle filiale disposant de dépôts clientèle significatifs.

EMPLOIS DU GROUPE ⁽¹⁾

10,1 MILLIARDS D'EUROS



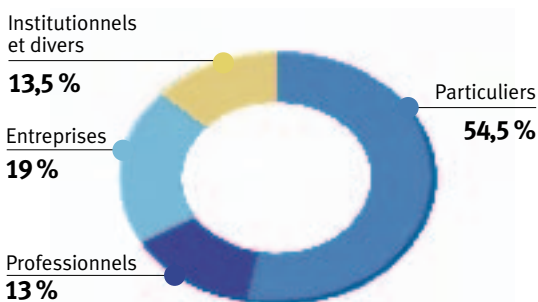
ÉVOLUTION SUR UN AN

Particuliers	+ 10 %
Entreprises	+ 19 %
Professionnels	+ 12 %
Institutionnels et divers	- 15 %

(1) Encours moyens annuels hors spot et devises.

DÉPÔTS MONÉTAIRES DU GROUPE ⁽¹⁾

9,9 MILLIARDS D'EUROS



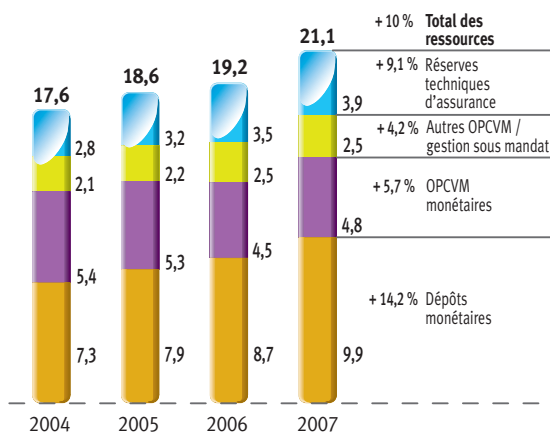
ÉVOLUTION SUR UN AN

Particuliers	+ 10 %
Entreprises	+ 15 %
Professionnels	+ 11 %
Institutionnels et divers	+ 26 %

(1) Encours moyens annuels.

RESSOURCES COLLECTÉES PAR LE GROUPE ⁽¹⁾

EN MILLIARDS D'EUROS



(1) Encours moyens annuels.

La crise financière mondiale que nous avons connue au cours du second semestre 2007 n'a pas été sans répercussion sur notre épargne financière. Toutefois, comparé aux données du marché, l'impact a été modéré. Ainsi, nos OPCVM monétaires, détenus majoritairement par notre clientèle institutionnelle, ont crû de 5,7 %, preuve du bon comportement de leur rendement. La croissance de la gestion sous mandat, supérieure à 4 %, a été tirée par notre filiale de gestion privée (+ 12,1 %) alors que les OPCVM « actions » restaient quasi stables à + 1 %. Le tassement du marché de l'assurance-vie nous a également touchés, réduisant notre progression à 9 % après plusieurs années à plus de 12 %.

Ces évolutions, associées à la remontée des taux courts, ont entraîné une croissance de la marge d'intérêts de 5,2 %, 7,1 % avec les effets périmètre.

Nous avons continué à travailler la qualité des services apportés aux clients et ainsi à les développer. Cela s'est traduit par des taux de progression satisfaisants tant dans le domaine du fonctionnement des comptes (7,6 %), en particulier celui des grands comptes, que dans celui de la carte (13,3 %). Notre volonté de développement orienté vers les entreprises, et dont nous avons déjà mentionné l'un des résultats avec le taux de croissance des crédits à l'équipement, s'est aussi traduite

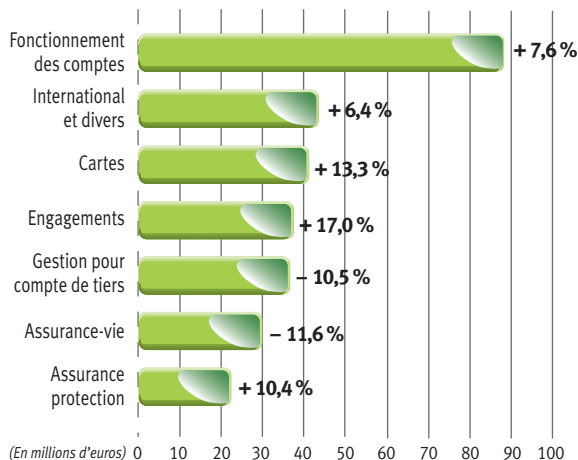


Val d'Europe.

au niveau des commissions sur engagements que quelques belles opérations ont fait croître de 17 %. Par contre, nous n'avons pu endiguer le reflux généralisé des marchés, y compris celui de l'assurance-vie ; s'y est ajoutée la non reproduction en 2007 d'événements exceptionnels favorables.

De l'ensemble de ces phénomènes, la croissance des commissions ressort à 3,1 %, 4,7 % avec les effets périmètre.

RÉPARTITION DES COMMISSIONS NETTES PAR NATURE



La progression des charges a été inférieure de 1 point à celle du PNB, mais le coût du risque a sensiblement augmenté (7,6 M€) en raison essentiellement de la position moins favorable de la Sofiag en cette matière cette année. Le RNE de la banque commerciale ressort en progression de 2,9 %, 4,4 % modifications de périmètre comprises.

LES ACTIVITÉS DE MARCHÉS

Malgré les fortes turbulences qui ont secoué les marchés dans la seconde moitié de l'année 2007, celle-ci se termine de façon très satisfaisante pour notre Salle des marchés : son PNB progresse de 26 % à 49,1 M€. Ce résultat a été chiffré de manière conservatrice eu égard à l'environnement actuel. Les éléments dont

nous disposons à ce jour ne remettent pas en cause les chiffres publiés.

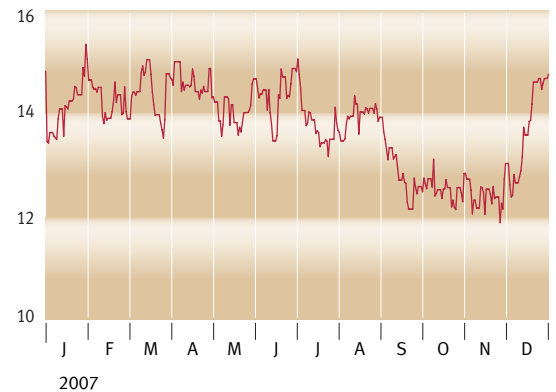
Cette performance confirme la validité de la politique décidée et appliquée depuis plusieurs années déjà, et en particulier le profil de risque pour lequel la prudence prévaut.

Les activités clientèles ont consolidé leur développement avec une croissance de 8 %.

Les deux grands secteurs de l'activité « compte propre » ont connu des évolutions contrastées : sur le marché des taux, la progression a été de 93 % avec une forte contribution du dernier trimestre ; les revenus du corporate ont augmenté de 32 % dans un contexte de détérioration des spreads de crédits, provoquée par la crise des subprimes.

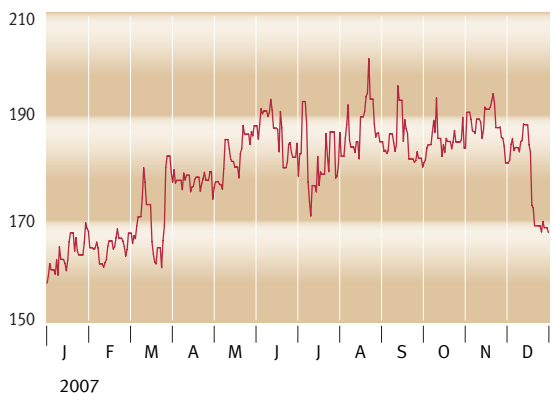
ACTIFS SALLE DES MARCHÉS

En milliards d'euros



HORS BILAN

En milliards d'euros



LE PÔLE OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Sans compter l'effet « juste valeur » qui diminue de 25,5 M€ par rapport à l'exercice précédent, le pôle opérations financières voit son résultat courant croître de 48 % à 126,7 M€. L'essentiel de l'augmentation provient de la reprise de la provision (25 M€) que nous avons constituée en 2005 en vue de couvrir la décote attendue lors de la cession des créances au FCC Elide créé en 2007. L'analyse juridique du contrat de cession a conclu à un complément de prix sans impact sur le résultat, rendant la provision sans objet. Le solde (16 M€) trouve son origine dans les revenus procurés par les portefeuilles de participation et de placement.

PERSPECTIVES

Comme l'an passé, elles s'inscrivent dans notre plan à moyen terme dont 2007 a été la première année d'application.

Nous continuerons à améliorer la relation avec nos clients en leur proposant des solutions innovantes qui leur facilitent la vie dans un environnement offrant le maximum de sécurité : accès à l'information, stockage, flux. Nous veillerons à suivre les évolutions imposées par le marché et à transformer les contraintes réglementaires en avantages commerciaux : connaissance fine de nos clients afin de leur apporter un conseil pertinent, élargissement des services nationaux à toute l'Europe avec des coûts maîtrisés.

Nous allons parfaire nos organisations afin d'intégrer au mieux nos nouvelles filiales actuelles et éventuelles à venir. Il s'agit là d'un grand chantier rendu indispensable par leur multiplication, mais aussi par leur diversité

géographique et culturelle.

Notre ambition d'être à la pointe de l'innovation ne nous fait pas oublier nos origines et nos fondements. Nous resterons donc attentifs à tous ceux qui nous font confiance et nous engagerons à leurs côtés même et surtout quand ils rencontrent des difficultés.

BRED BANQUE POPULAIRE COMPTE DE RÉSULTAT

Tous les éléments contributifs à la formation du PNB ont connu une croissance homogène même si la marge d'intérêts, dont l'essentiel de l'augmentation provient de la banque commerciale, est un peu en retrait. La progression des commissions nettes est procurée par l'intermédiation bancaire, l'intermédiation financière affichant une performance en légère baisse par rapport à l'exercice précédent.

Malgré une hausse de 26 M€, les charges ont été maîtrisées dans le respect de notre développement et du maintien de la qualité de nos services. En effet, la moitié de cette augmentation trouve son origine dans des événements particuliers ou sur lesquels nous n'avons pas de prise.

Hors provisions pour risques pays, notre coût du risque reste à un niveau historiquement faible de l'ordre de 14 M€.

Les résultats sur titres (2,2 M€) proviennent d'opérations de cession et liquidation de filiales du Groupe Banque Populaire.

Le résultat net ressort à 134,4 M€ après prise en compte de :

- la dotation aux provisions réglementées (8,3 M€),
- l'impôt sur les sociétés et la participation (71,3 M€),
- la reprise (25 M€) de la provision dotée en 2005 en vue de la titrisation et devenue sans objet en 2007 en raison d'une analyse juridique différente de l'écart entre le prix de cession des créances et leur valeur nominale.



*L'encadrement
commercial
d'outre-mer.*

<i>Établi en normes françaises – en millions d'euros</i>	2005	2006	2007	2007/2006
Produit net bancaire	554,9	593,5	634,3	6,9 %
Marge d'intérêts et divers	347,0	363,9	388,4	6,7 %
Commissions	267,5	294,2	315,3	7,2 %
Frais bancaires	- 59,6	- 64,6	- 69,4	7,4 %
Charges d'exploitation	379,3	405,5	431,4	6,4 %
Frais de personnel	222,1	242,1	257,3	6,3 %
Autres charges d'exploitation	124,6	130,5	141,0	8,0 %
Dotations aux amortissements	32,6	32,9	33,1	0,6 %
Résultat brut d'exploitation	175,6	188,0	202,9	7,9 %
Coût du risque	15,3	13,3	16,1	21,1 %
Résultat net d'exploitation	160,3	174,7	186,8	6,9 %
Résultats sur actifs immobilisés	- 0,2	4,4	2,2	
Résultat courant avant impôts	160,1	179,1	189,0	5,5 %
Provisions pour risques et FRBG	4,6	- 4,5	- 8,3	
Éléments exceptionnels et divers	- 25,0	0,0	25,0	
Participation et impôt sociétés	- 54,6	- 75,2	- 71,3	
BÉNÉFICE NET COMPTABLE	85,1	99,3	134,4	35, 3%

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2007

Votre Conseil vous demande d'approuver son rapport de gestion ainsi que les comptes annuels (sociaux) et consolidés de l'exercice 2007, étant précisé que les comptes annuels sociaux intègrent les mouvements intervenus sur le report à nouveau depuis le 31 décembre 2006 du fait de changements obligatoires de méthode comptable, à savoir :

- prélèvement opéré au titre de l'avis CNC 2006-02 relatif à la comptabilisation des comptes et plans d'épargne-logement, soit - 32 000 000,00 euros,
- comptabilisation opérée en application de l'avis 2007-B du Comité d'urgence du CNC relatif au crédit d'impôt lié aux avances remboursables sans intérêt pour l'acquisition ou la construction de logements en accession à la propriété, soit + 402 196,80 euros,
- prélèvement opéré en application du règlement CRC 2005-01 relatif à la comptabilisation des opérations sur titres, soit - 3 810 405,80 euros, qui ont ramené le montant du report à nouveau de + 70 000 000,00 euros au 31 décembre 2006 après affectation du résultat à + 34 591 791,00 euros au 31 décembre 2007.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons de prendre acte, comme indiqué dans le rapport des Commissaires aux Comptes, qu'une convention conclue et autorisée antérieurement s'est poursuivie et qu'aucune convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

S'agissant de l'affectation du résultat social de l'exercice, qui ressort à 134 372 437,06 euros, il vous est tout d'abord demandé de doter la réserve légale du montant nécessaire pour la porter au dixième du capital social, soit 2 136 342,09 euros.

Compte tenu du report à nouveau positif de 34 591 791,00 euros, le bénéfice distribuable s'élève à 166 827 885,97 euros. Sur ce montant, il vous est proposé :

- de servir à chacune des 30 250 000 parts sociales un intérêt calculé au taux de 4,44 %, contre 3,76 % au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 18 % par rapport à l'an dernier, soit un montant par part de 0,40 euro et un montant global de 12 100 000,00 euros,
- de distribuer à chacun des 7 562 500 certificats coopératifs d'investissement (CCI) détenus par Natixis un dividende correspondant à un taux de 2,35 % du montant de souscription, soit un montant par CCI de

1,70 euro et un montant global de 12 856 250,00 euros,

- de doter les autres réserves d'un montant de 71 871 635,97 euros,
- et de reporter à nouveau le solde, soit 70 000 000,00 euros, afin d'absorber l'impact sur les capitaux propres en 2008 des changements de méthode comptable issus des textes organisant la porosité entre les comptes IFRS et les comptes sociaux.

Il est précisé que l'intérêt servi aux parts sociales est éligible à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France. Les socié-

taires ont également la possibilité d'opter pour le prélèvement libératoire instauré par la loi de Finances 2008. Il est rappelé que les CCI émis à l'automne 2006 en faveur de Natixis, filiale commune des groupes Banque Populaire et Caisse d'Epargne, portaient jouissance à compter du 1^{er} janvier 2007 et que la rémunération des CCI susvisés ne peut, aux termes du contrat d'émission, être inférieure à celle des pratiques de marché. Conformément à la loi, il est rappelé que le montant des distributions effectuées au titre des trois exercices précédents, ainsi que celui des revenus éligibles à l'abattement, ont été les suivants :

Exercice	Nombre de parts sociales	Nombre de CCI	Montant total des intérêts distribués aux parts	Montant total des dividendes versés aux CCI	Montants éligibles à l'abattement	
					de 50 %	de 40 %
2004	27 500 000	Néant	8 800 000 €	Néant	8 800 000 €	Néant
2005	30 250 000	Néant	8 112 500 €	Néant	Néant	8 112 500 €
2006	30 250 000	7 562 500	9 680 000 €	Néant	Néant	9 680 000 €

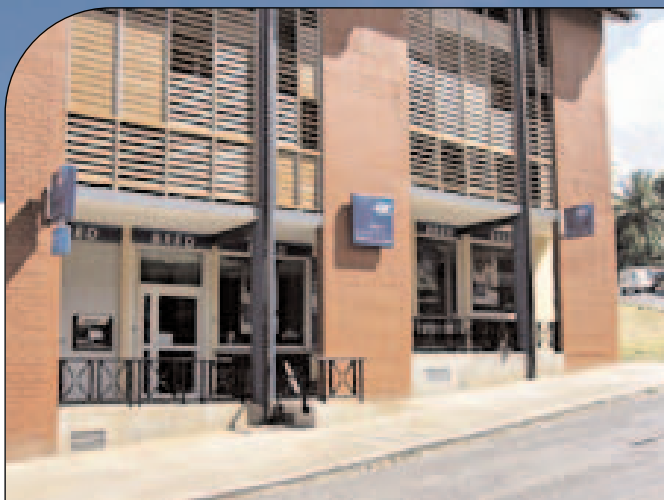
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION GÉNÉRALE

Les mandats d'administrateur de Mme Michèle CLAYZAC, Secrétaire adjoint du Conseil, et de MM. Michel de MOURGUES, Vice-Président, Serge ARNAUD, Jean-Claude BOUCHERAT, Philippe NOYON, Jacques SZMARAGD et Georges TISSIE, venant à échéance avec la présente assemblée, nous vous demanderons de les renouveler pour cinq ans. Nous vous demanderons également de ratifier la décision prise par votre Conseil d'Administration, dans sa séance du 24 septembre 2007, de coopter M. François MESSINA en qualité d'administrateur en remplacement de M. Dominique SATIAT, démissionnaire. M. François MESSINA est Chef du Service Environnement et Développement Durable à Aéroports de Paris.

Il vous est enfin demandé de fixer à 213 000 euros le montant global annuel des jetons de présence pour l'exercice en cours et pour les exercices ultérieurs jusqu'à nouvelle décision de l'assemblée. Les fonctions des mandataires sociaux et leurs autres mandats figurent en annexe (en fin de brochure).

François Messina.





Mayotte.

1 – ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

BILAN CONSOLIDÉ

<i>en milliards d'euros</i>	2005	2006	2007	2007/2006
Prêts et créances des établissements de crédit	6,4	7,8	9,3	19 %
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	7,5	8,1	8,1	0 %
Instruments dérivés de couverture	0,2	0,1	0,2	100 %
Actifs disponibles à la vente	8,0	7,4	8,5	15 %
Opérations avec la clientèle	7,6	9,1	10,7	18 %
Actifs immobilisés	0,3	0,3	0,4	33 %
Autres actifs	0,6	0,8	0,7	-13 %
TOTAL ACTIF	30,6	33,6	37,9	13 %
Dettes des établissements de crédit et clientèle financière	12,8	12,6	16,5	31 %
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	2,0	3,7	2,7	-27 %
Instruments dérivés de couverture	0,2	0,1	0,2	100 %
Autres opérations	1,1	1,0	1,1	10 %
Dépôts de la clientèle non financière	9,3	10,2	10,9	7 %
Provisions techniques d'assurance	3,6	3,8	4,0	5 %
Dettes subordonnées	0,4	0,4	0,5	25 %
Capital et réserves	1,2	1,8	2,0	11 %
TOTAL PASSIF	30,6	33,6	37,9	13 %

La croissance de notre bilan consolidé traduit l'importance de notre distribution de crédits. Ainsi, sur 4,3 milliards d'euros d'augmentation, 1,6 milliard d'euros proviennent des crédits distribués à notre clientèle (+18 %). Par nature, on constate que les crédits à l'équipement sont le moteur essentiel de cette performance avec un taux d'évolution de plus de 20 %. Cette constatation est à rapprocher de nos dépôts clientèle dont la croissance n'est que de 0,7 milliard d'euros, et encore l'effet périmètre est ici de 0,23 milliard d'euros contre 0,05 pour les crédits. De plus, une part

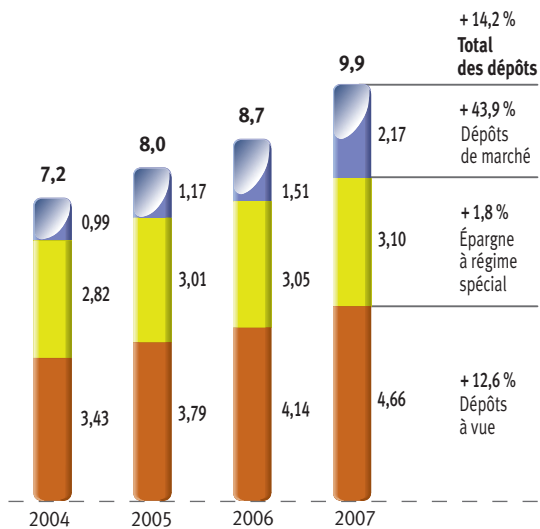
non négligeable de cette augmentation provient des dépôts de marché, par nature volatils, qui augmentent de près de 44%.

La surveillance de notre liquidité reste donc d'actualité après notre opération 2007 de titrisation de 1,3 milliard d'euros, dont l'application des règles comptables a effacé les effets sur notre bilan consolidé.

Les autres variations significatives résultent de nos opérations de marché.

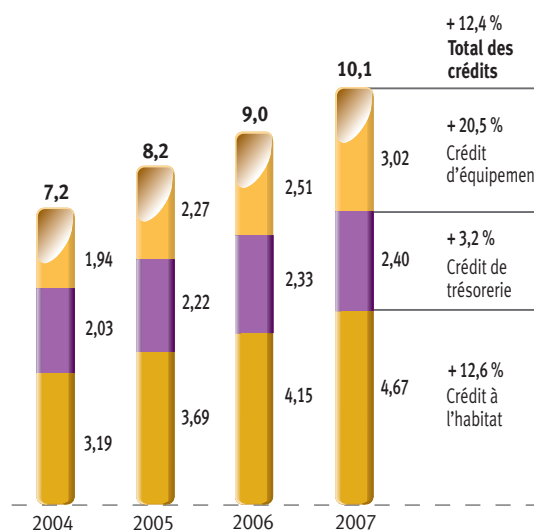
DÉPÔTS MONÉTAIRES DU GROUPE BRED BANQUE POPULAIRE

ENCOURS MOYEN ANNUEL EN MILLIARDS D'EUROS



CRÉDITS CLIENTÈLE DU GROUPE BRED BANQUE POPULAIRE

ENCOURS MOYEN ANNUEL, HORS SPOT ET DEVISES, EN MILLIARDS D'EUROS



BRED Martinique.

2 – CAPITAUX PROPRES, PORTEFEUILLE DE PARTICIPATIONS, RATIOS PRUDENTIELS ET GESTION FINANCIÈRE

2.1 – LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS ET LES FONDS PROPRES DE BASE

Les capitaux propres consolidés en normes internationales s'élevaient à 1 995,5 millions d'euros après affectation des résultats. L'augmentation de 154,7 M€ provient de :

- la mise en réserve de 205,4 M€ de résultat 2007 non distribué,
- une baisse des capitaux propres IAS/IFRS de 50,7 M€ repré-

sentant notamment la variation de juste valeur nette d'impôt sur les sociétés,

- de nos titres classés dans la catégorie « disponibles à la vente » et ne faisant pas l'objet d'une couverture,
- de nos swaps déclarés relever d'une relation de couverture de flux futurs de trésorerie.

en millions d'euros	2005	2006	2007	2007/2006
Capital ⁽¹⁾ ⁽²⁾	257,1	340,3	340,3	
Réserves consolidées	717,1	1 345,7	1 562,3	
Impact IAS/IFRS sur réserves consolidées	261,1	114,7	92,9	
Impact IAS/IFRS sur résultats consolidés	- 27,9	40,1		
Capitaux propres consolidés	1 207,4	1 840,8	1 995,5	8,4 %
SCM		19,4		
Intérêts minoritaires		5,7	24,6	
Immobilisations et autres déductions		- 9,6	- 16,2	
Traitement IAS/IFRS non admis/résultat – juste valeur		- 42,6		
Traitement IAS/IFRS non admis/capitaux propres recyclables		- 159,8	- 92,9	
FONDS PROPRES DE BASE	N/A	1 653,9	1 911,0	-

(1) En application de l'article 225-102, al.1 du Code de Commerce, nous vous précisons que les salariés de la banque ne détiennent aucune part sociale émise par elle, et faisant l'objet d'une gestion collective, ou dont ils n'auraient pas la libre disposition.

(2) Le tableau des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'Administration pour augmenter le capital, prévu par l'article L.225 - 100 alinéa 7 du Code de Commerce, figure dans les renseignements de caractère général.

Les autorités de contrôle ont estimé qu'un certain nombre d'éléments de capitaux propres comptables créés par l'application des normes internationales ne pouvaient être retenus dans les fonds propres de base qui sont donc inférieurs aux capitaux propres comptables.



Le point d'accueil
Résoplus.



2.2 – LES PARTICIPATIONS DÉDUITES

Avant application de la franchise de 232 millions d'euros, les déductions réglementaires appliquées à nos fonds propres s'élèvent à 841 millions d'euros, en progression de 280 millions d'euros.

Cette progression provient des :

- titres mis en équivalence dont l'augmentation tient essentiellement à de nouvelles opérations en capital : achat complémentaire de 14,9 % de la Banque Calédonienne d'Investissement (24 M€) ; achat de 15 % de la Socrédo (35 M€) ; participation à l'augmentation de capital de Prépar-Vie à hauteur de 33 M€,

- titres non consolidés, soit principalement la BFBB.

L'achat de Foncia a requis une augmentation de capital dont notre part a été de 94 M€,

- titres acquis dans le cadre de notre portefeuille de placements (91 M€).

2.3 – LES RATIOS PRUDENTIELS

La loi bancaire prévoit une réglementation des normes de gestion (appelées ratios) que les établissements de crédit doivent respecter, en vue, notamment, de garantir à l'égard des tiers leur solvabilité et leur liquidité.

LE RATIO GLOBAL DE COUVERTURE

<i>en millions d'euros</i>	2006	2007
Fonds propres de base	1 654	1 911
Fonds propres complémentaires	353	411
Fonds propres surcomplémentaires	49	87
TOTAL	2 056	2 409
Déduction au titre des titres de participations	- 358	- 609
FONDS PROPRES GLOBAUX	1 698	1 800
Exigence risque contrepartie	787	940
Exigence risque change	2	6
Exigence portefeuille de négociation	36	48
EXIGENCE TOTALE	825	994
RATIO (1)	205,9 %	181,1 %
soit	16,5 %	14,5 %
dont Tier one (2)	16,0 %	14,5 %

(1) Pour une norme minimale de 100 %.

(2) Après imputation sur les fonds propres de base de l'excédent de déduction des participations sur les fonds propres complémentaires et surcomplémentaires.

ENCOURS DE RISQUES DU GROUPE BRED BANQUE POPULAIRE

Notre ratio de solvabilité apparaît en baisse à 181,1 %, pour un minimum réglementaire de 100 %. Toutefois, en cas de ratio inférieur à 120 %, l'établissement de crédit doit informer la Commission Bancaire.

Cette diminution de notre ratio de solvabilité résulte à la fois de notre politique d'investissement inscrite dans l'augmentation des participations déduites et du développement de nos activités traduit par la croissance de notre exigence de fonds propres.

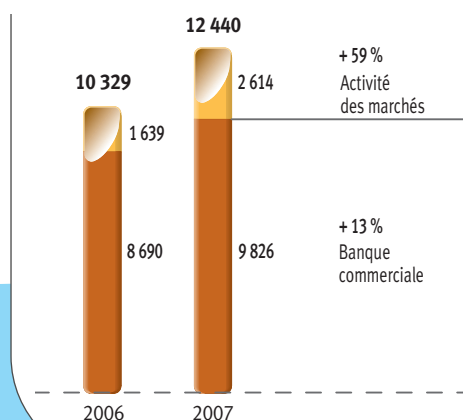
L'évolution de nos risques pondérés est de 975 M€ pour les opérations de marché et de 1 136 M€ pour la banque commerciale.

La croissance des risques procurés par les activités de marché provient à hauteur de 600 M€ de l'acquisition d'un portefeuille d'ABS en fin d'année. 325 M€ supplémentaires ont été consommés par la Salle des marchés dans le cadre de ses activités.

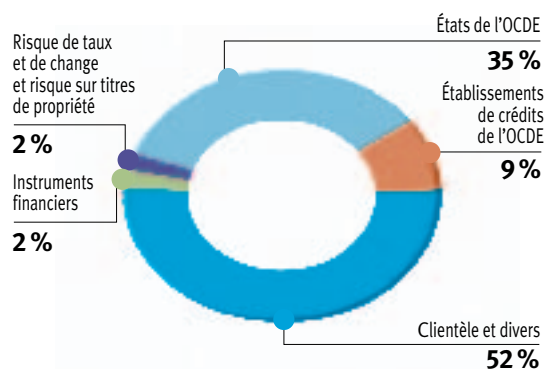
Le développement de notre politique de crédit est à l'origine de l'augmentation des risques de la banque commerciale.

ÉVOLUTION DES RISQUES PONDÉRÉS

EN MILLIONS D'EUROS

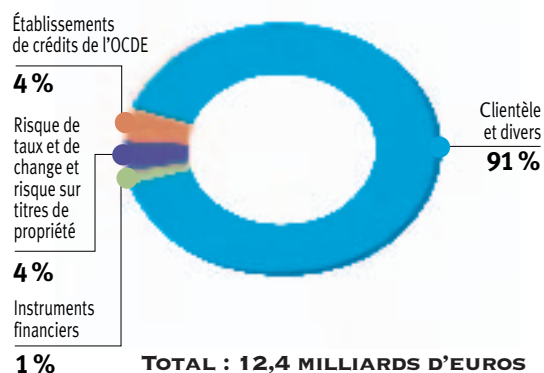


AVANT PONDÉRATION



TOTAL : 28,1 MILLIARDS D'EUROS

APRÈS PONDÉRATION



TOTAL : 12,4 MILLIARDS D'EUROS

2.4 – LES AUTRES RATIOS

	2006	2007
Ratio liquidité ⁽¹⁾	135 %	107 %
Coefficient fonds propres et ressources permanentes ⁽²⁾	69 %	supprimé

⁽¹⁾ pour une norme minimale de 100%.

⁽²⁾ pour une norme minimale de 60%.

Le ratio de liquidité fait l'objet d'une surveillance permanente : l'opération de titrisation réalisée en 2007 a porté sur un total de 1 270 millions d'euros.



2.5 – GESTION FINANCIÈRE (HORS SALLE DES MARCHÉS)

SENSIBILITÉ DE LA MARGE D'INTÉRÊTS DU GROUPE BRED BANQUE POPULAIRE À L'ÉVOLUTION DES TAUX

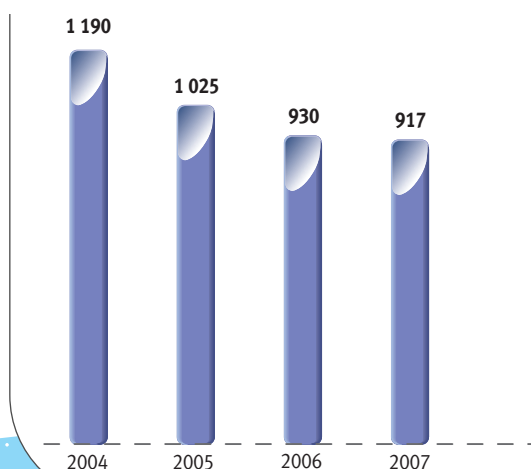
Impact en millions d'euros sur la marge d'intérêts (hors salle des marchés) au 31 décembre 2007	Scénario de baisse des taux de 1 %		Scénario de hausse des taux de 1 %	
	2008	2009	2008	2009
Sensibilité Groupe BRED à l'Eonia sur portefeuille en stock	- 0,2	- 8,7	+ 0,0	+ 8,6
Sensibilité sur les productions futures de prêts :				
• à l'Eonia	+ 4,8	+ 13,3	- 4,8	- 13,4
• aux taux à long terme	- 4,8	- 13,4	+ 4,8	+ 13,4
Sensibilité aux remboursements anticipés, renégociations et déchéances du terme	- 2,3	- 5,9	+ 0,5	+ 1,4
SENSIBILITÉ GLOBALE À L'EONIA	+ 4,6	+ 4,6	- 4,8	- 4,8
SENSIBILITÉ GLOBALE AUX TAUX LONG TERME	- 7,1	- 19,3	+ 5,3	+ 14,8

Remarque : ces chiffres incluent les opérations de couverture qui pourraient être mises en place en 2008.

La sensibilité de la marge aux taux longs résulte du développement de notre portefeuille de crédits à long terme. Ainsi, en cas d'augmentation des taux longs de 1 point, notre marge augmentera de 5,3 M€ en 2008. Notre sensibilité à la baisse des taux courts est à + 4,6 M€ du fait que nous considérons que les taux ERS sont fixes jusqu'au 31 juillet à la suite de la révision du 1^{er} février 2008.

L'excédent de ressources après refinancement des filiales est resté stable. L'activité commerciale de la BRED Banque Populaire, dont les emplois continuent de croître plus vite que les ressources, a amputé cet excédent de 190 M€ après prise en compte des dépôts de marché, par nature volatils. L'apport des CCI a permis de combler ce déficit et même de dégager un complément de 110 M€, qui a été entièrement consommé par les besoins de financement des filiales, principalement Sofider et BCI.

ÉVOLUTION DE L'EXCÉDENT STRUCTUREL DE TRÉSORERIE DU GROUPE BRED BANQUE POPULAIRE EN MILLIONS D'EUROS



3 – GESTION ET SUIVI DU CONTRÔLE DES RISQUES COMMERCIAUX ET OPÉRATIONNELS

3.1 – ORGANISATION DU CONTRÔLE INTERNE

L'organisation du contrôle interne de la BRED s'inscrit dans le contexte réglementaire tel que défini par le Comité de la Réglementation Bancaire et Financière dans son règlement 97-02 modifié.

Le Directeur Général, responsable du système de contrôle interne, dont il assure à la fois la cohérence et l'efficacité, vérifie notamment que les moyens alloués sont adaptés et suffisants. Il préside le Comité de Coordination des Fonctions de Contrôle qui rassemble les différents intervenants du contrôle interne.

Le Contrôle périodique, assuré par la Direction de l'Audit – Inspection Générale, intervient par voie de missions essentiellement sur la base d'un plan pluriannuel couvrant l'intégralité des activités du Groupe BRED Banque Populaire. Aucun domaine ne lui est fermé et aucun document ne peut lui être refusé.

Organisée en trois Départements (Central, Exploitation et Outre-Mer), l'Inspection Générale a réalisé en 2007 les missions qui lui étaient confiées principalement, désormais, à travers une analyse des processus plutôt qu'à partir d'audits traditionnels d'entités, approche qui conserve toutefois son intérêt sur les régions commerciales et les filiales.

Ses moyens ont été renforcés en termes de logistique et d'outils, et ses bases de données ont été enrichies et développées afin de moduler plus finement les interventions dans le cadre de sa mission.

Elle s'assure, en s'appuyant sur les actions du Contrôle Permanent, de la prise en compte de ses recommandations à travers des missions de suivi intégrées et programmées dans son plan annuel.

La stricte séparation entre le contrôle permanent et le contrôle périodique a été au centre de la réglementation et a conduit à donner une ampleur nouvelle au contrôle permanent en s'appuyant sur les collaborateurs et la hiérarchie opérationnelle en 1^{er} niveau, et, en 2^e niveau, sur des contrôleurs permanents agissant pour le compte des Directeurs et des Directeurs Généraux de filiales et sur des filières de contrôle, à savoir :

- pour le risque opérationnel, la Direction du Contrôle Permanent du Risque Opérationnel et de la Conformité, supervisée par le Secrétaire Général,
- pour le risque de non-conformité et la prévention de la délinquance financière, la Direction de la Conformité

supervisée par la Direction du Contrôle Permanent du Risque Opérationnel et de la Conformité (DCPROC).

Le responsable de la Conformité des Services d'Investissement, également déontologue, a été rattaché à la Direction de la Conformité ;

- pour le risque de crédit, le Secrétariat Général aux Risques de Crédit, rattaché directement au Directeur Général ;

- pour le risque de marché et les risques globaux de bilan, la Direction des Risques Financiers, également rattachée au Directeur Général.

La « Coordination des Contrôles Permanents », rattachée à la Direction du Contrôle Permanent du Risque Opérationnel et de la Conformité, joue un rôle central :

- en impulsant la politique de contrôle déterminée par la Direction Générale de la BRED ;
- en consolidant l'ensemble des travaux des contrôleurs permanents ;
- en animant leur action à travers une méthodologie et un savoir-faire communs.

Au cours de l'exercice 2007, le contrôle permanent a dû s'adapter aux évolutions, et notamment à l'élargissement du périmètre de contrôle du fait des opérations de croissance externe (acquisition de 51 % du capital de la Banque pour le Commerce et l'Industrie Mer Rouge et création d'une banque au Vanuatu), à la mise en œuvre de nouvelles obligations en matière de conseil à la clientèle et à de nouvelles dispositions internes pour apprécier et prévenir les risques. La toute nouvelle Direction des Filiales et Participations « DFP » pourra contribuer à faciliter la supervision, par la Direction du Contrôle Permanent du Risque Opérationnel et de la Conformité, des risques de ces structures éloignées géographiquement.



Par ailleurs, la création d'un service d' « Intelligence Économique » rattaché à la Direction du Contrôle Permanent du Risque Opérationnel et de la Conformité, est venue compléter les dispositions prises par la Banque en matière de sécurité financière. Sa mission est en effet de collecter et d'analyser toute information permettant la prévention, en amont, de nouvelles formes de criminalité et la détection de nouvelles zones de risques (zones géographiques, secteurs d'activités).

3.2 – CONFORMITÉ ET LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Les dispositions législatives et réglementaires et les normes professionnelles concernant les activités bancaires et financières sont en permanente évolution dans un contexte d'harmonisation des règlements au niveau européen, de renforcement de la sécurité financière, de prise en compte de plus en plus marquée d'un souci de protection des consommateurs. La mise en œuvre et l'actualisation de ces dispositions et normes demandent une organisation de plus en plus structurée au sein de la Banque.

En outre, le non-respect des dispositions législatives et réglementaires applicables aux activités bancaires et financières d'une part, et le non-respect des normes professionnelles et déontologiques ou des instructions de l'organe exécutif d'autre part, sont susceptibles d'entraîner des risques de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, de perte financière ou d'atteinte à la réputation de la banque. Ces risques sont identifiés et contrôlés dans le cadre de la filière Conformité, supervisée par la Direction du Contrôle Permanent du Risque Opérationnel et de la Conformité.

La maîtrise des risques de non conformité est ainsi une obligation réglementaire, mais c'est avant tout une priorité au service de nos clients.

Les risques de non conformité sont pris en compte par l'ensemble des directions opérationnelles de la banque. Le contrôle du respect de la réglementation est assuré,

au deuxième niveau, par le contrôle permanent et, au troisième niveau, par le contrôle périodique.

La Direction de la Conformité est, depuis 2006, un nouvel acteur de la maîtrise des risques de non conformité par la banque. Cette direction comprend trois pôles d'activité :

- la conformité à la déontologie et à la réglementation édictée par l'Autorité des Marchés Financiers dans le domaine de la Prestation de Service d'Investissement. Ce rôle est dévolu au Responsable de la Conformité des Services d'Investissement agréé par l'AMF ;
- la conformité juridique qui assure la validation des nouveaux produits avant leur lancement, analyse les dysfonctionnements éventuels et s'assure de la mise en œuvre des actions correctrices nécessaires ;
- la lutte contre la délinquance financière qui recouvre la lutte contre le blanchiment des capitaux, contre le financement du terrorisme et contre la fraude.

Le contrôle périodique est exercé par l'Inspection Générale qui mène des missions d'audit dans le cadre d'un plan annuel approuvé par le Conseil d'Administration. Les auditeurs s'assurent du respect par les opérationnels des dispositions législatives et réglementaires. Les recommandations à caractère réglementaire sont transmises à la Direction de la Conformité. Les missions de suivi opérées par les contrôleurs permanents permettent de s'assurer de la prise en compte des recommandations de l'audit par les opérationnels.

La Direction de la Conformité a vocation à centraliser les éventuels dysfonctionnements qui pourraient se produire dans le Groupe BRED Banque Populaire. La Direction de la Qualité, qui assure le traitement des réclamations de la clientèle, travaille en synergie avec la Conformité lorsque ces réclamations concernent l'application de la réglementation.

L'élaboration d'une cartographie des risques de non conformité a pour objectifs d'identifier les domaines d'activité particulièrement sensibles au regard des exigences réglementaires, de détecter les risques de non conformité et de formaliser les plans de contrôle permettant de les éradiquer.



L'année 2007 a été marquée par des évolutions majeures dans le domaine des services d'investissement avec la mise en œuvre de la Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers (Directive MIF du 12 avril 2007). Sous l'animation du RCSI (Responsable de la Conformité des Services d'Investissement), les Directions opérationnelles ont pris des dispositions permettant la catégorisation des clients, personnes physiques et morales, l'évaluation de chacun en fonction de leur connaissance des marchés et de leur capacité à appréhender les risques financiers. Tout en s'assurant ainsi de l'adéquation de leurs besoins avec les produits et services proposés, la BRED Banque Populaire leur a aussi communiqué sa politique de meilleure exécution et de gestion des conflits d'intérêts. Une équipe Projet a été spécialement constituée dès le début de l'année afin de respecter la date d'application de la Directive au 1^{er} novembre 2007. Il faut souligner également la mise en œuvre d'un programme de formation spécifique lié à la MIF pour les réseaux mais aussi pour tous les organes de contrôle. Le suivi soutenu de l'application de la Directive nécessitera des développements complémentaires, notamment informatiques, en 2008.

L'action engagée depuis plusieurs années pour renforcer le suivi des prestations de services externalisées essentielles au regard des produits et services rendus à la clientèle a été poursuivie tant sur le plan du renforcement des dispositions contractuelles que sur celui du contrôle des prestations.

Des développements informatiques importants ont accompagné les travaux engagés par la Conformité en 2007 dans le cadre de l'application de la Directive MIF mais aussi, de façon plus large, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et contre le financement du terrorisme. Les nouvelles normes concernant les informations à échanger entre banques à l'occasion des transferts et rapatriements internationaux et visant à assurer une meilleure traçabilité des flux ont également nécessité des adaptations importantes de processus.

La formation et la sensibilisation du personnel aux risques de non conformité ont été au centre des préoccupations de la Conformité qui a ainsi pu former plus de 1 500 collaborateurs dans le cadre de la lutte contre la délinquance financière, de la conformité juridique et de la réglementation AMF.

3.3 – GESTION DES RISQUES COMMERCIAUX ET DE CRÉDIT À LA CLIENTÈLE

La gestion des risques commerciaux à la BRED Banque Populaire repose sur une stricte indépendance de la Direction des engagements par rapport aux filières commerciales.

Le 1^{er} janvier 2006, conformément aux dispositions du CRBF 97-02, une Filière risques de crédit, dénommée Secrétariat général aux risques de crédit, a été créée. Tout comme la Direction des engagements, le Secrétariat général aux risques de crédit (SGRC) est directement rattaché à la Direction Générale.

Il assure, en totale indépendance des filières commerciales et de la Direction des engagements, le contrôle permanent de second niveau des risques de crédit. La Direction des engagements intervient dans la décision et le suivi des engagements. Elle dispose d'agents délégués dans les directions opérationnelles qui assurent une diffusion des orientations politiques et des bonnes pratiques.

L'organisation de la décision des risques

La prise de décision est organisée autour de deux grands principes :

- la nécessité d'une autorisation préalable pour toute opération de crédit,
- la délégation de l'analyse et de l'approbation des dossiers au niveau de compétence le plus adapté, soit par la ligne commerciale, soit par la Direction des engagements, soit par le Comité de crédit (pour les engagements significatifs).

Ces prises de décisions s'opèrent dans le cadre de délégations personnalisées et formalisées et dans le respect de plafonds de division unitaire, fonction du résultat brut d'exploitation de la banque et de la notation de la contrepartie.

Le contrôle permanent du risque de crédit

Le contrôle permanent du risque de crédit est pris en charge par le SGRC :

- contrôle a posteriori des décisions de crédit sur les dossiers relevant de la Direction des engagements et de la ligne commerciale,
- analyse contradictoire a priori des dossiers relevant du Comité de crédit,
- validation de la notation interne de la clientèle entreprise.

Ces actions font l'objet de reportages à la Direction Générale et contribuent à influencer sur la politique de crédit de la banque.

Le suivi des risques de crédit

Les entités commerciales disposent d'outils d'information leur permettant de vérifier au quotidien le respect des limites allouées.

Ce suivi permanent est complété par un outil d'analyse qui détecte les fonctionnements anormaux devant faire l'objet de mesures correctives surveillées par la Direction des engagements.

Trimestriellement, le SGRC établit un tableau de bord engagements destiné à la Direction Générale.

Ce reportage recense les engagements significatifs.

Des répartitions sont opérées en fonction :

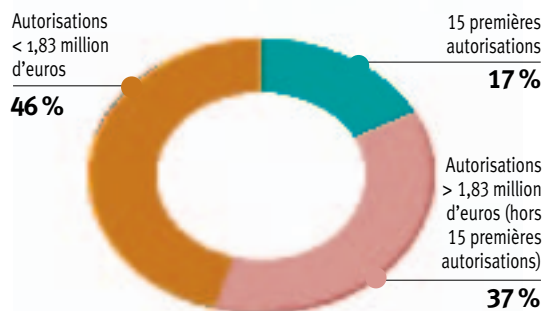
- de la concentration des engagements (15 plus importants),
- de la notation des groupes,
- de leur activité principale.

Une communication est faite annuellement au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit.

L'analyse du portefeuille

Les crédits accordés à la clientèle ont représenté en 2007, à date, 10,5 milliards d'euros, ce montant comprenant les crédits titrisés.

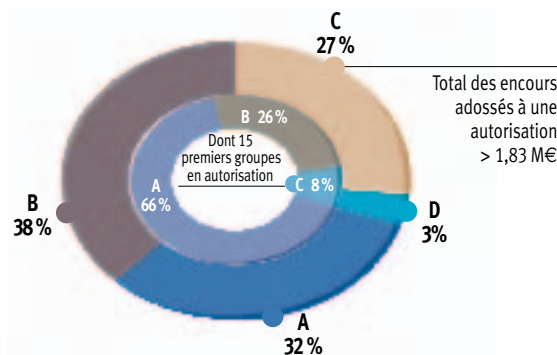
RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR TAILLE (1)



(1) Encours à date soit 10,5 G€ au 31/12/2007.

La part des autorisations inférieures à 1,83 million d'euros a baissé de 50 % à 46 %, tant au profit des 15 premières autorisations (+ 2 points) que des autres, + 2 points également.

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR NOTE INTERNE (1)



Cote A : très solide à court terme.

Cote B : sans risque à court terme.

Cote C : des faiblesses ne justifiant pas le retrait des concours.

Cote D : des faiblesses justifiant un suivi rapproché.

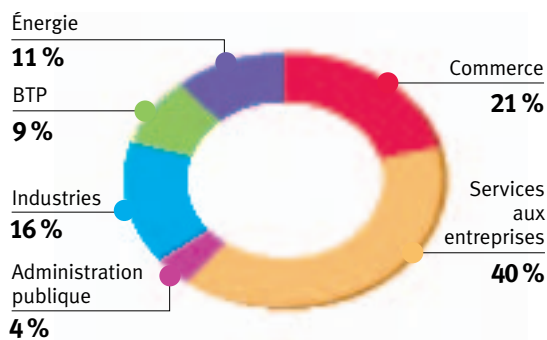
Cote E : précontentieux.

Cote F : en défaut.

(1) Encours au 31/12/2007 adossés à des autorisations supérieures à 1,83 M€.

La répartition par note s'est nettement améliorée. Pour les 15 premières, la part de C baisse de 4 points et la part de B de 30 points au profit des A. Pour les autres, la proportion de C+D reste quasi-stable, mais les B ne représentent plus que 38 % contre 47 % l'an dernier.

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE



Engagements adossés à des autorisations supérieures ou égales à 1,83 million d'euros.

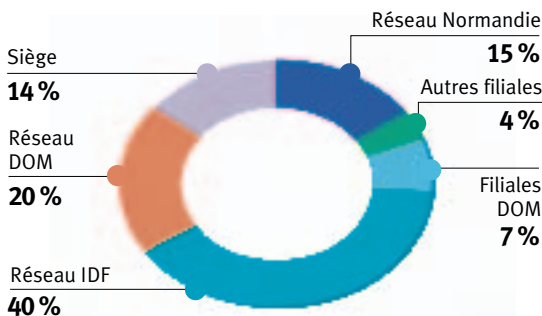
Encours au 31 décembre 2007.

La principale évolution concerne la croissance de la part prise par les « services aux entreprises » au détriment des « industries ».

Analyse des entrées en contentieux en 2007

Les entrées en contentieux et douteux (65,3 M€) proviennent pour 55,9 M€ de la BRED Banque Populaire soit 22 M€ de plus que l'an passé. L'année 2007 a, en effet, été marquée par quelques gros dossiers. Aussi, malgré la progression de nos encours de 1,1 milliard d'euros, le taux d'entrée en contentieux progresse de 0,45 % à 0,66 %. A l'inverse de ces phénomènes,

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EMPLOIS (1)



(1) Encours moyens.

Aucune modification importante n'est intervenue dans la répartition géographique. Toutefois, il convient de souligner qu'au sein des filiales, un glissement a lieu de la Sofiag (Antilles) vers la BCI MR (Djibouti) entrée dans notre périmètre cette année.

Analyse des entrées en contentieux

en millions d'euros	Emplois (1)	Stock contentieux et douteux				
		Entrées en contentieux et douteux	Taux d'entrées en contentieux et douteux	Taux (2) de provisionnement	Encours de créances douteuses	Provisions sur créances douteuses
Particuliers	4 825	15,0	0,31 %	53,4 %	118,0	60,0
Professionnels	1 310	33,6	2,57 %	50,3 %	208,5	182,0
Entreprises	3 391	16,6	0,49 %	58,6 %	137,0	90,0
Divers	316	0,1	0,02 %	96,6 %	4,0	2,0
TOTAL	9 841	65,3	0,66 %	53,2 %	467,6	334,0

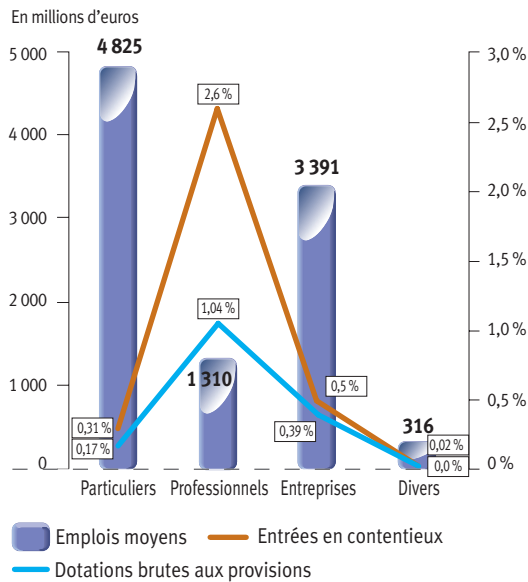
(1) Encours moyens annuels (hors crédit spot et devises et y compris filiales).

(2) Ce qui représente une dotation brute annuelle de 34,7 millions d'euros.

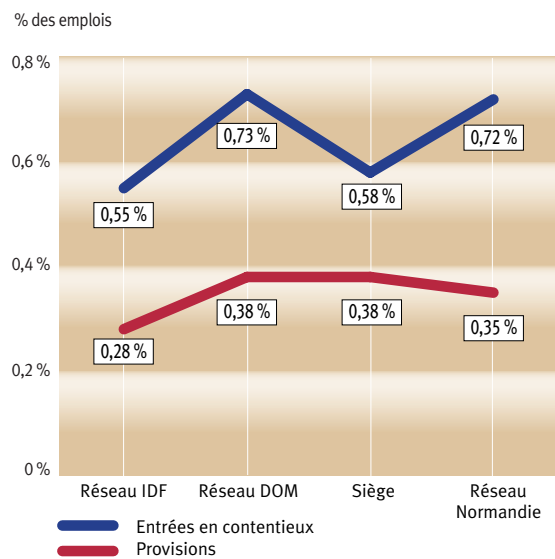
Serveurs du pôle
e-commerce.



RISQUES : RÉPARTITION PAR AGENT ÉCONOMIQUE



RISQUES : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



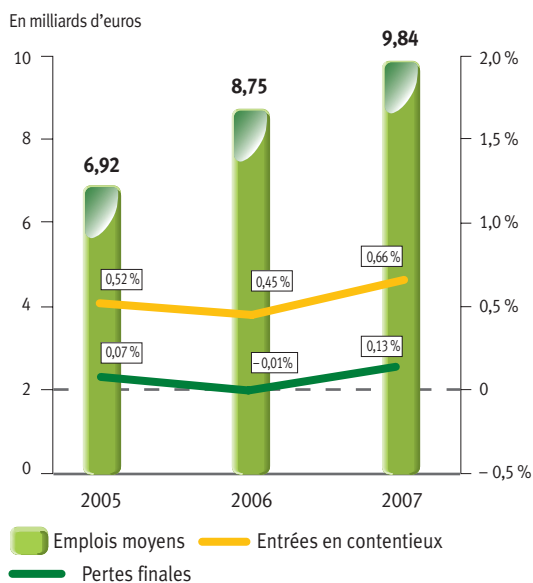
PROVISIONS POUR RISQUES DE CRÉDIT AU 31 DÉCEMBRE 2007

en millions d'euros	Risques BRED BP		Risques filiales		Groupe BRED	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Dotations brutes aux provisions sur engagements	- 25,9	- 36,6	-	-	-	-
Reprises de provisions nettes	+ 21,0	+ 23,8	-	-	-	-
Profits et pertes sur créances	- 0,3	+ 1,0	-	-	-	-
Autres éléments	- 7,4	- 0,7	-	-	-	-
COÛT DU RISQUE SUR CRÉANCES COMMERCIALES	- 12,6	- 12,5	+ 7,3	+ 0,0	- 5,3	- 12,5
Provisions sinistres et opérations diverses	- 1,5	- 1,7	+ 0,2	+ 0,0	- 1,3	- 1,7
Résultat cession créances FCC		+ 25,0				+ 25,0
COÛT DU RISQUE	- 14,1	+ 10,8	+ 7,5	+ 0,0	- 6,6	+ 10,8

Le changement d'analyse juridique de la différence entre le prix de cession des créances au FCC Elide et leur valeur nominale a rendu sans objet la provision

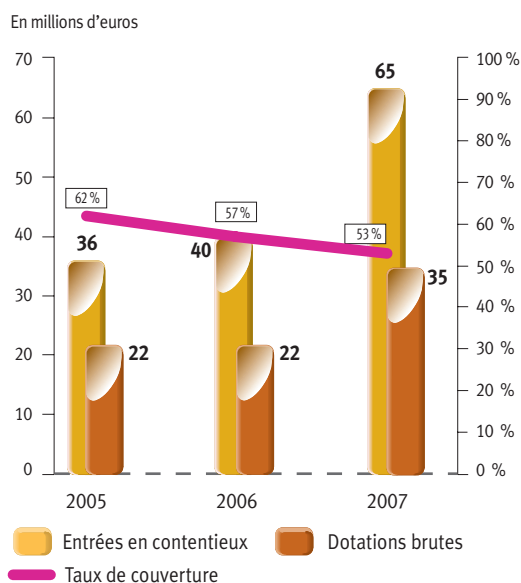
que nous avons constatée en 2005 pour 25 millions d'euros. Reprise cette année, elle explique que nous affichons un coût du risque positif de 10,8 M€ en 2007.

ÉVOLUTION DU COÛT DU RISQUE COMMERCIAL



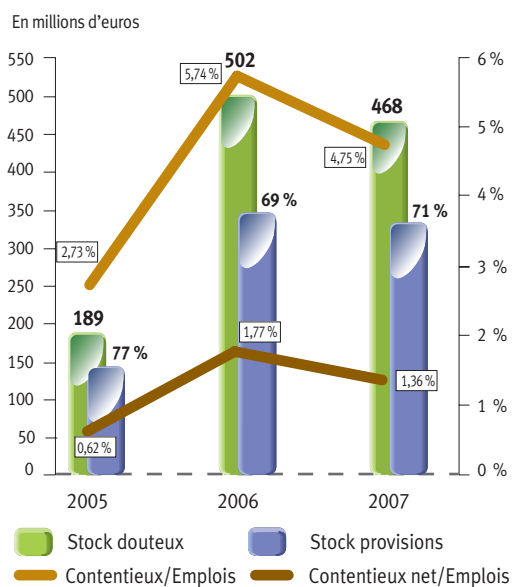
Données BRED Banque Populaire seule en 2005.

ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS PASSÉS EN CONTENTIEUX ET DES DOTATIONS BRUTES



Données BRED Banque Populaire seule en 2005.

ÉVOLUTION DU STOCK DE CRÉANCES DOUTEUSES ET DES PROVISIONS



Données BRED Banque Populaire seule en 2005.

3.4 – TRAVAUX DE PRÉPARATION EN VUE DE L'APPLICATION DU NOUVEAU RATIO DE SOLVABILITÉ BÂLE II

Organisation Générale

La BRED Banque Populaire s'insère dans le cadre du dispositif mis en place au niveau du Groupe Banque Populaire et piloté par la Banque Fédérale des Banques Populaires.

Sur deux domaines, la BRED Banque Populaire a mené des travaux spécifiques afin d'être en mesure d'utiliser une approche avancée : il s'agit du risque de crédit sur l'activité de détail et du risque opérationnel.



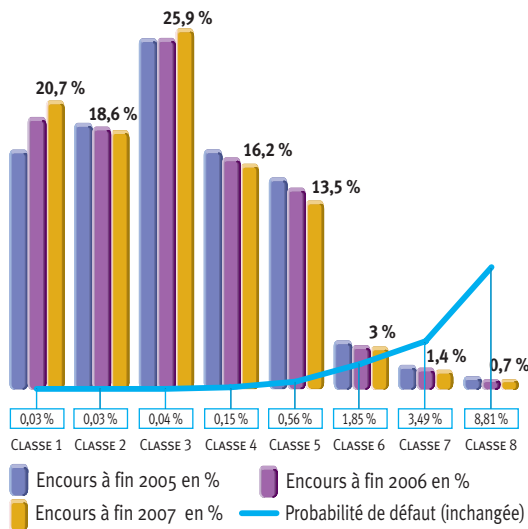
Mesure du risque de crédit sur l'activité de détail

Depuis 2002, la BRED Banque Populaire a mis en place des modèles de notation interne : un pour les prêts habitat et un pour les prêts à la consommation. Les 2 modèles ont une grande capacité à concentrer une forte proportion du risque global au sein des quelques classes les plus risquées, sachant que ces dernières

ne représentent qu'une faible part de l'encours total. Pour les prêts habitat, les classes 6, 7 et 8 concentrent 43,5 % du défaut durant l'année 2007. Elles représentaient 5,3 % de l'encours total à fin décembre 2006, et 5,1 % à fin décembre 2007.

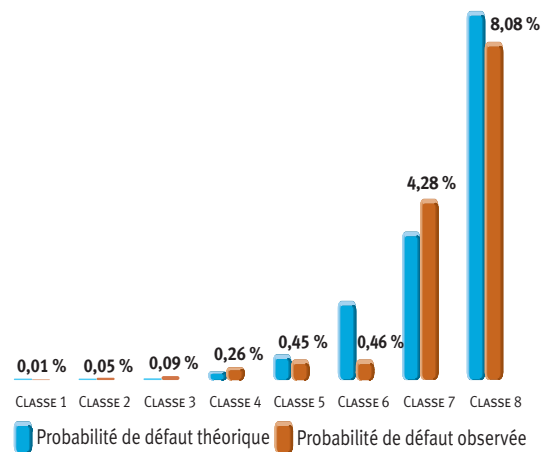
PRÊTS HABITAT HORS CASDEN

RÉPARTITION PAR CLASSES DE RISQUE DURANT LES 3 DERNIÈRES ANNÉES



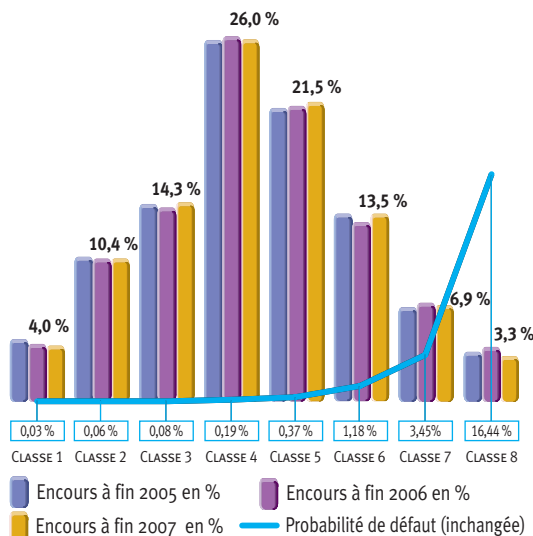
PRÊTS HABITAT HORS CASDEN : BACK-TESTING À FIN DÉCEMBRE 2007

PRÉVISIONS À FIN DÉCEMBRE 2006, DÉFAUT DURANT L'ANNÉE 2007



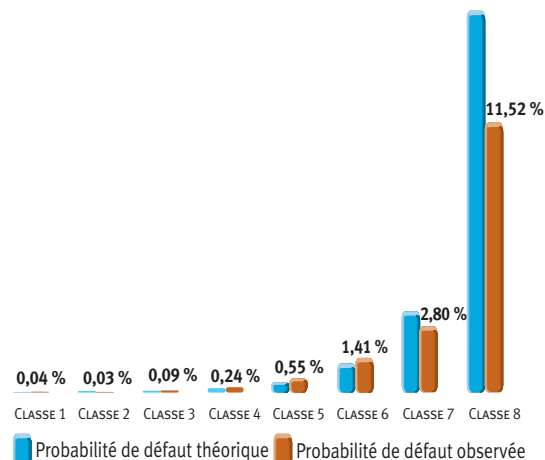
PRÊTS À LA CONSOMMATION HORS CASDEN

RÉPARTITION PAR CLASSES DE RISQUE DURANT LES 3 DERNIÈRES ANNÉES



PRÊTS À LA CONSOMMATION HORS CASDEN : BACK-TESTING À FIN DÉCEMBRE 2007

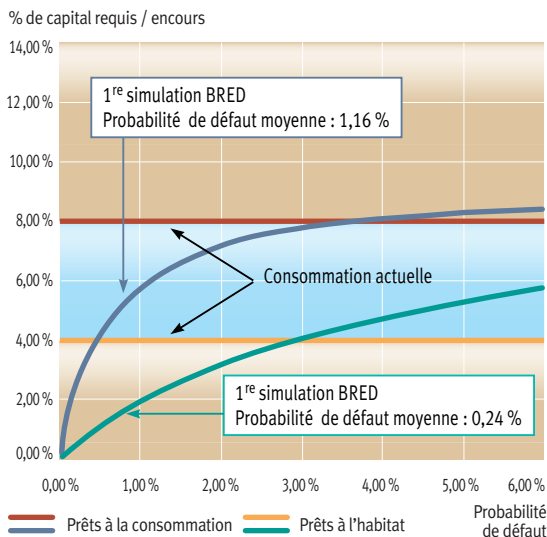
PRÉVISIONS À FIN DÉCEMBRE 2006, DÉFAUT DURANT L'ANNÉE 2007





La consommation de fonds propres prévue reste donc limitée.

PRÊTS À L'HABITAT ET À LA CONSOMMATION



N.B. LGD – perte en cas de défaut retenue :

- pour les prêts immobiliers : 20 %.
- pour les prêts consommation : 70 %.

Gestion et maîtrise des risques opérationnels

Dans le cadre du projet Bâle II, les principales actions mises en œuvre en 2007 ont eu pour objectif de mieux maîtriser le risque opérationnel en axant notamment la vigilance de la Banque sur ses risques majeurs. A cet effet, chaque risque identifié a été affecté à un des directeurs de la banque, chargé de mettre en place les

plans de réduction de ce risque. La Direction de la Coordination des Contrôles Permanents et des Risques Opérationnels est chargée de consolider l'ensemble des actions menées et en présente les résultats au Comité Exécutif, au Comité d'Audit et au Conseil d'Administration.

Une première revue annuelle de la cartographie des risques opérationnels de la BRED Banque Populaire a été réalisée. La gestion des risques opérationnels bénéficiera, en 2008, d'un outil Groupe Banque Populaire qui facilitera la diffusion et l'actualisation des fiches descriptives de risques.

La cartographie des risques opérationnels a été étendue aux filiales, et tout particulièrement aux filiales à statut bancaire, d'établissement financier et aux entreprises de e-commerce. La méthodologie « à dire d'expert » est celle retenue par la BFBP et utilisée par la BRED Banque Populaire pour sa propre cartographie.

Le Plan de Continuité d'Activités de la BRED Banque Populaire est passé, en 2007, du « mode projet » au « mode gestion ». Il s'inscrit dans une démarche Groupe Banque Populaire. Compte tenu de la spécificité de la banque, un volet « Outre-mer » recouvre les activités de la banque et de ses filiales.

A la BRED Banque Populaire, 51 collaborateurs sont directement concernés par le PCA :

- un superviseur, pilote général du Plan de Continuité d'Activités, assisté d'un chef de projet,
- 9 Responsables de PCA, un par grand domaine d'activité,
- 40 Correspondants PCA, répartis dans les Directions et les Services.

Chaque mois, des tests sont réalisés dans les services de production bancaire. Deux collaborateurs vérifient écrans et procédures de secours ainsi que les sites de repli. Le maintien en condition opérationnelle du PCA est contrôlé tous les semestres, sous la supervision des Responsables PCA et des Correspondants PCA.

Des réunions mensuelles sont organisées avec la Direction de l'Informatique et des Développements Bancaires afin de s'informer des nouveaux projets et des améliorations apportées à l'infrastructure informatique.



Courbevoie
Marceau.

4 – LES RISQUES LIÉS AUX OPÉRATIONS DE MARCHÉS

4.1 – PRINCIPES D'ORGANISATION ET DE CONTRÔLE

La gestion des risques de marchés répond aux trois principes fondamentaux suivants :

- stricte indépendance des filières risques par rapport aux directions opérationnelles ;
- approche homogène et suivi consolidé des risques ;
- contrôle a priori assuré par un système de limites.

Depuis janvier 2006, avec la mise en œuvre du règlement 97-02, la gestion des risques de marchés repose sur l'existence de trois étages de responsabilité :

- Le premier étage incombe au pôle opérationnel des activités de marchés qui doit s'assurer de l'adaptation permanente de son organisation et de ses procédures afin de répondre aux principes du contrôle interne.
- Le deuxième étage est constitué par :
 - la Direction de la Gestion financière et de la Modélisation qui assure la mesure des risques de marchés et valide les résultats ;
 - la Direction des engagements en charge de la gestion des risques de crédit ;
 - le Département Consolidation et procédures comptables chargé de veiller au respect des règles comptables et des principes de contrôle comptable ;
 La Direction des Risques Financiers en charge du contrôle permanent de second niveau sur les activités de marchés.
- Le troisième étage correspond à l'Audit qui a pour rôle de mener a posteriori une évaluation du contrôle interne en sanctionnant l'ensemble du dispositif de maîtrise des risques (opérationnels et financiers) mis en place, ainsi que sa pratique par les différents acteurs. Cette gestion des risques est encadrée par plusieurs comités opérationnels :
 - Le Comité des marchés financiers et le Comité des nouveaux produits des activités de marchés ;
 - le Comité des risques de la Gestion Financière ;
 - le Comité de Crédit qui approuve les limites de crédit ;
 - le Comité de l'Organisation Comptable des Activités de Marchés (COCAM) ;
 - le Comité de Gestion du Changement des Activités de Marchés (COGECAM).

4.2 – RÔLES DES DIFFÉRENTS INTERVENANTS

La Direction de la Gestion financière et de la Modélisation

La Direction de la Gestion financière et de la Modélisation est en charge notamment :

- de la définition des mesures de risques ;
- de la conception et de la gestion des modèles de valorisation des risques ;
- de la validation des résultats ;
- de la vérification des paramètres de marchés retenus ;
- du calcul quotidien du respect des limites ;
- de la production des reportages relatifs aux risques et résultats de marchés.

Elle siège au COCAM, au COGECAM, au Comité des marchés financiers, au Comité des Risques de la Gestion Financière et au Comité des nouveaux produits.

La Direction des Risques Financiers

Elle formule pour la Direction Générale des recommandations en matière de politique de risques. Elle assure la validation des modèles de valorisation des risques. Elle vérifie la conformité, notamment des nouveaux produits et des nouvelles activités.

Elle gère l'architecture du système de limites et réalise une analyse contradictoire avec avis sur les présentations de limites auprès du Comité des marchés financiers et du Comité de Crédit.

Elle siège au COCAM, au COGECAM, au Comité des marchés financiers, au Comité des Risques de la Gestion Financière et au Comité des nouveaux produits.

Le Comité des marchés financiers

Ce comité, présidé par le Directeur Général, a pour objet de valider les politiques de la BRED Banque Populaire en matière d'activités de la Salle des marchés (orientations stratégiques, niveaux des moyens engagés, développement des nouvelles activités).

Il assure un suivi régulier du déroulement des activités opérationnelles présentes sur les marchés.

Il délibère sur les demandes de modification des limites de risques, au vu d'un dossier de présentation contenant l'analyse contradictoire avec avis de la Direction des Risques Financiers, pour prise de décision par son Président.

Il suit le niveau d'utilisation des limites de risques.

4.3 – LE SUIVI ET LA MESURE DES RISQUES

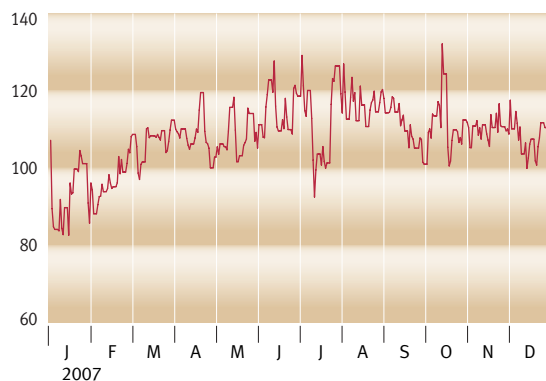
Les méthodes standard de calcul d'exigence de fonds propres du ratio d'adéquation de fonds propres sont utilisées pour donner une mesure synthétique des risques globaux et par nature.

	2006	2007
Risque de taux, de change, optionnel et sur titres de propriété	43,6 %	42,2 %
Risque de contrepartie sur les instruments dérivés	8,2 %	6,3 %
Risque de contrepartie sur les pensions	0,9 %	2,5 %
Risque de contrepartie (RS)	47,3 %	49,0 %

Au 31 décembre 2007, la consommation de fonds propres de la Salle des marchés au titre du ratio d'adéquation de fonds propres est de 111 millions d'euros.

CAD SALLE DES MARCHÉS

En millions d'euros



La BRED Banque Populaire utilise aussi des indicateurs plus analytiques, issus de la méthode des scénarios utilisée depuis 1993, qui donnent des mesures de pertes potentielles calculées à partir de fluctuations normatives ou extrêmes des principaux paramètres de marchés, sans intégrer d'hypothèses particulières de corrélation.

LES RISQUES FINANCIERS

Scénario de risques	Hypothèses retenues
Risque de change	Risque mesuré sur la base du scénario retenu dans la méthode standard de la CAD, soit un choc de 4 % sur les monnaies corrélées, 8 % sur les monnaies non corrélées.
Risque de taux :	- Risque directionnel Scénario défini par une évolution adverse des taux de 1 % sur toutes les devises et pour toutes les échéances (sans tenir compte des corrélations entre les marchés, sauf pour les devises européennes hors euro où des facteurs de compensation de 50 % ont été retenus).
	- Risque de déformation Scénario défini par une évolution des taux sur toutes les devises dans un contexte de déformation des courbes de taux (+ - 0,08 % à 1 mois, + - 0,55 % à 2 ans, + - 1,18 % à 5 ans, + - 2 % à 10 ans, + - 2,44 % à 30 ans).
	- Risque de crise monétaire Scénario défini par une évolution des taux sur toutes les devises dans un contexte de hausse des taux courts (+ 6 % au jour le jour, + 4 % à 1 mois, + 3 % à 3 mois, + 0,75 % à 1 an, + 0,25 % à 3 ans).
Risque spécifique sur titres du portefeuille de négociation	Evolution des spreads de signature selon le type d'émetteur : + 0,10 % pour les souverains, + 0,15 % pour les émetteurs interbancaires, + 0,20 % pour les émetteurs corporate.
Risque spécifique sur titres du portefeuille de négociation selon un scénario de stress	Evolution des spreads de signature selon un scénario de stress à 3 écarts types : + 0,17 % à 0,26 % pour les souverains, + 0,34 % à 1,27 % pour les souverains émergents, + 0,32 % pour les émetteurs interbancaires, + 0,43 % pour les émetteurs corporate.
Risque de bourse	Variation de 15 % sur les bourses portant sur les positions cash, indices et dérivés sur actions.

RISQUES FINANCIERS

Scénario de risques en millions d'euros	Impact au 31 décembre 2006	Impact au 31 décembre 2007
Risque de change	5,9	1,6
Risque de taux		
– Risque directionnel	6,5	2,3
– Risque de déformation	7,6	4,6
– Risque de crise monétaire	4,0	4,1
Risque spécifique sur titres	14,0	13,6
Risques émetteur selon stress	29,3	31,4
Risque de bourse	11,8	6,7

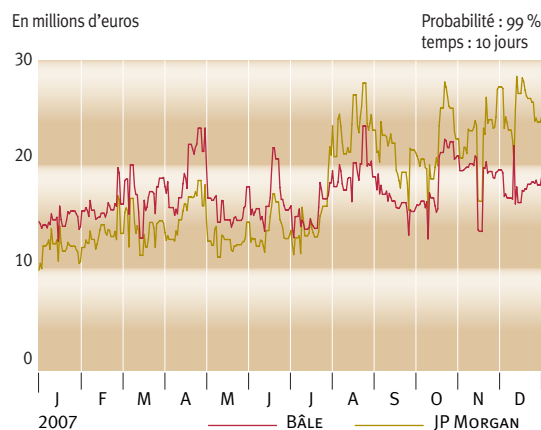
La BRED Banque Populaire dispose également de plusieurs indicateurs fondés sur la méthode de la valeur en risque (VaR) qui permet de calculer la perte potentielle maximale qui pourrait survenir dans un laps de temps donné, avec un degré de probabilité donné en fonction des fluctuations de marché observées sur un passé donné.

Deux indicateurs sont calculés à partir d'un modèle paramétrique de variance-covariance intégrant une probabilité de 99 %, un horizon de temps de dix jours comprenant deux variantes :

- celle où les fluctuations du marché passées sont mesurées sur un passé proche, de l'ordre du mois (méthode JP Morgan),
- celle où les fluctuations du marché passées sont davantage lissées et mesurées sur une période annuelle (méthode du Comité de Bâle).

L'ensemble des mesures obtenues sur les VaR paramétriques s'inscrit dans une fourchette comprise entre 9,7 et 28,5 millions d'euros.

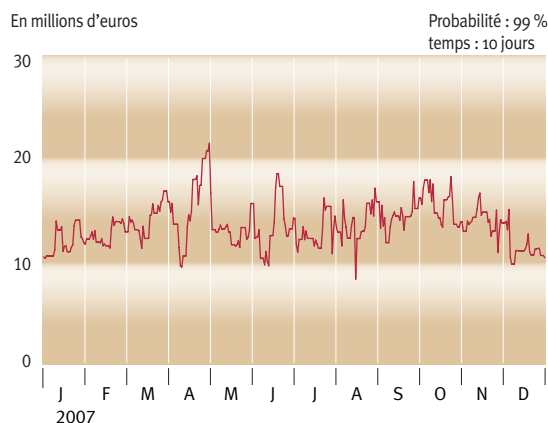
VaR PARAMÉTRIQUE



• Le deuxième indicateur est fondé sur un modèle de VaR historique et une approche par les scénarios extrêmes recensés au cours des cinq dernières années. Depuis 2003, une VaR historique sur une période d'observation de deux ans a complété la VaR historique sur un an.

• Dans ce modèle, la VaR a fluctué en 2007 entre 8,3 et 23,1 millions d'euros.

VaR HISTORIQUE 2 ANS





Pour compléter ses outils de mesure des risques, la BRED Banque Populaire a mis en place depuis 2004 une VaR de crédit sur un périmètre s'étendant graduellement à l'ensemble de la banque.

Cette VaR peut être définie comme la perte potentielle supportée par la banque à la suite d'une modification de la qualité de crédit (incluant la défaillance) d'une contrepartie, ou d'un ensemble de contreparties, sur un horizon donné avec une probabilité de 99 %.

Le premier modèle mis en place a été le modèle « actuariel ». Il repose sur la méthodologie de Credit Risk +, à ceci près que les hypothèses sur les taux de recouvrement et l'exposition ont été relâchées. Il ne s'intéresse qu'à la défaillance et ne cherche pas à en modéliser les causes.

La VaR de crédit à 99 %, sur un horizon d'un an, ressort à 81 millions d'euros selon ce modèle sur le périmètre des activités de marchés, des prêts habitat, consommation et équipement.

Par ailleurs, un deuxième modèle dit « micro-économique », issu du modèle de creditmetrics, a été mis en œuvre.

Ce modèle présente l'avantage d'intégrer les migrations de note.

La VaR de crédit à 99 %, sur un horizon d'un an, ressort, selon ce deuxième modèle, à 115 millions d'euros. L'ensemble du dispositif est complété par un suivi spécifique des risques de contreparties intégrant les risques de défaillance, mais également les risques de pertes en valeur de marché liées aux variations des marges de signatures.

L'année 2007 a connu dans ce domaine une baisse des encours sur les dettes d'État.

CARTOGRAPHIE ENCOURS

	Biens de consommation essentiels	Biens de consommation non essentiels	Énergie	Finance	Industrie	Matériaux	Prêt consommation	Prêt équipement	Prêt habitat	Secteur de la Santé	Services aux collectivités	Services aux télécommunications	Souverain	Technologie de l'information
Afrique	□	□	□	■	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□
Amérique du Nord	□	■	□	■	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□
Amérique du Sud et Centrale	□	□	□	■	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□
Antilles Caraïbes	□	□	□	■	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□
Asie	□	□	□	■	□	□	□	□	□	□	□	□	■	□
Europe (hors UE)	□	□	□	■	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□
France	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Océanie	□	□	□	■	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□
UE (hors France)	■	■	□	■	□	■	□	□	□	□	□	■	■	□

> 2 000 M€
 > 1 000 ET < 2 000 M€
 > 700 ET < 1 000 M€
 > 500 ET < 700 M€
 > 300 ET < 500 M€
 > 200 ET < 300 M€
 > 100 ET < 200 M€
 > 50 ET < 100 M€
 > 10 ET < 50 M€
 > 0 ET < 10 M€
 = 0

CARTOGRAPHIE VaR

	Biens de consommation essentiels	Biens de consommation non essentiels	Énergie	Finance	Industrie	Matériaux	Prêt consommation	Prêt équipement	Prêt habitat	Secteur de la Santé	Services aux collectivités	Services aux télécommunications	Souverain	Technologie de l'information
Afrique	□	□	□	■	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□
Amérique du Nord	□	■	□	■	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□
Amérique du Sud et Centrale	□	□	□	■	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□
Antilles Caraïbes	□	□	□	■	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□
Asie	□	□	□	■	□	□	□	□	□	□	□	□	■	□
Europe (hors UE)	□	□	□	■	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□
France	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Océanie	□	□	□	■	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□
UE (hors France)	■	■	□	■	□	■	□	□	□	□	□	■	■	□

> 10 000 K€
 > 5 000 ET < 10 000 K€
 > 2 500 ET < 5 000 K€
 > 1 000 ET < 2 500 K€
 > 500 ET < 1 000 K€
 > 200 ET < 500 K€
 > 100 ET < 200 K€
 > 50 ET < 100 K€
 > 0 ET < 50 K€
 = 0

RISQUES DE SIGNATURE**RISQUES DE SIGNATURE DE LA SALLE
DES MARCHÉS
EXPRIMÉS EN ENCOURS DE MARCHÉ**

en millions d'euros	31/12/2006	31/12/2007
Dettes d'État ⁽¹⁾	4 646	4 067
Risque émetteur (bilan)	3 424	4 231
• Dont interbancaire	1 309	1 065
• Dont corporate	2 115	3 166
Produits dérivés ⁽²⁾	515	552
Pensions livrées ⁽²⁾	136	175

(1) 36 % des encours concernent des dettes d'Etat de l'OCDE notées au moins AA.

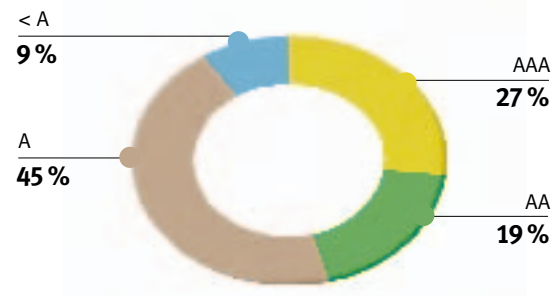
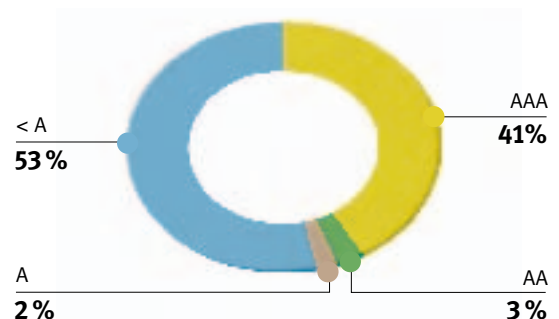
(2) Le risque de contrepartie est calculé en valeur de remplacement majorée d'un « add on » fonction de la volatilité, destiné à couvrir une variation ultérieure de cette valeur.

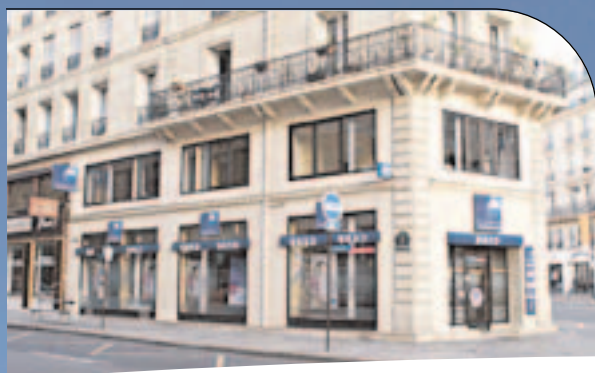
Nos portefeuilles de titres souverains sont essentiellement concentrés au 31/12/2007 sur des signatures A suite à la baisse des encours sur la dette française et allemande (AAA) et à l'augmentation des encours sur le Japon et la Grèce (A).

**RÉPARTITION DES RISQUES SOUVERAINS
PAR NOTATION**

La répartition des risques émetteurs non souverains par notation et durée restant à courir au 31 décembre 2007, était la suivante :

en millions d'euros	< 5 ans	> 5 ans
AAA	897	379
AA	618	22
A	1 519	22
< A et non-notés	291	483
TOTAL	3 325	906

MATURITÉ INFÉRIEURE A CINQ ANS (79 %)**MATURITÉ SUPÉRIEURE A CINQ ANS (21 %)**



Paris Rivoli.
Au premier étage,
l'agence Économie Locale et Résoplus.

5 – PRÉSENTATION ANALYTIQUE DES RÉSULTATS

Trois grands pôles d'activités sont identifiés à la BRED Banque Populaire :

- Le pôle de la banque commerciale regroupant l'ensemble des activités développées avec les clientèles de détail et de grands comptes, tant dans le domaine de l'intermédiation bancaire que dans celui de l'intermédiation financière (gestion de capitaux, négoce pour compte de tiers),
- Le pôle des activités de marchés,

- Le pôle des opérations financières, regroupant les activités de trésorerie sociale et de gestion du fonds de roulement financier (c'est-à-dire de la gestion du portefeuille de participations).

Le Produit Net Bancaire retenu pour les deux premiers pôles n'inclut pas le produit des fonds propres affectés aux activités ou aux filiales qui est imputé au pôle opérations financières.

5.1 – LA RENTABILITÉ PAR PÔLE D'ACTIVITÉ

en millions d'euros	Banque commerciale		Activités de marché		Opérations financières	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Marge d'intérêts	312,4	334,8	38,6	48,4	141,1	139,8
Commissions	284,8	298,0	0,4	0,7		
PNB opérationnel	597,2	632,8	39,0	49,1	141,1	139,8
Charges	- 429,6	- 450,7	- 26,6	- 32,5	- 3,7	- 3,6
RBE	167,6	182,1	12,4	16,6	137,4	136,2
Provisions	- 6,6	- 14,2	0,0	0,0	0,0	25,0
RNE	161,0	167,9	12,4	16,6	137,4	161,2
Résultat sur actifs immobilisés					8,6	0,1
Résultat des sociétés mises en équivalence					5,3	5,6
RÉSULTAT COURANT	161,0	167,9	12,4	16,6	151,3	166,9

Le pôle commercial a un PNB en progression de 6 %. Cette hausse provenant à la fois de la marge d'intérêts et des commissions.

La marge d'intérêts progresse de 7 %, en relation avec un développement des crédits toujours soutenu.

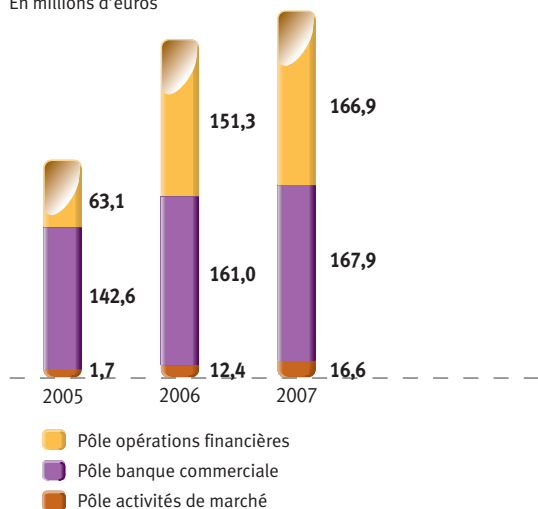
Les 13 millions de progression des commissions sont apportés par l'accroissement de notre fonds de commerce, et en particulier par les commissions sur crédit.

La Salle des marchés réalise encore une très bonne année, avec un PNB s'établissant à 49 M€ en 2007. Son résultat courant ressort en hausse de 33 % à 16,6 M€.

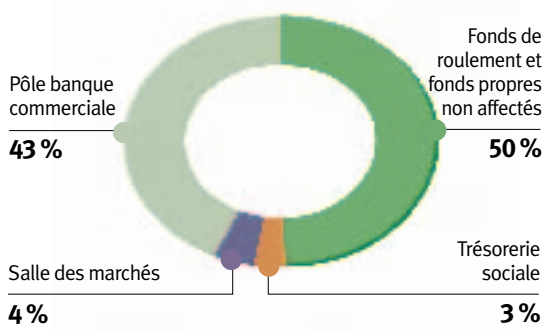
Les opérations financières se stabilisent avec un RBE de 136,2 M€ dû à la baisse des impacts IFRS et la hausse des dividendes perçus. Le résultat courant en hausse de 10 % bénéficie de la reprise de provision de 25 M€ liée au véhicule de titrisation Elide.

CONTRIBUTION DES PÔLES À LA CONSTITUTION DU RÉSULTAT COURANT

En millions d'euros

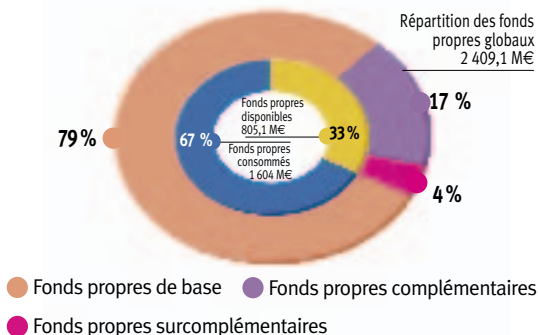


RÉPARTITION PAR PÔLES DU BÉNÉFICE NET NORMATIF



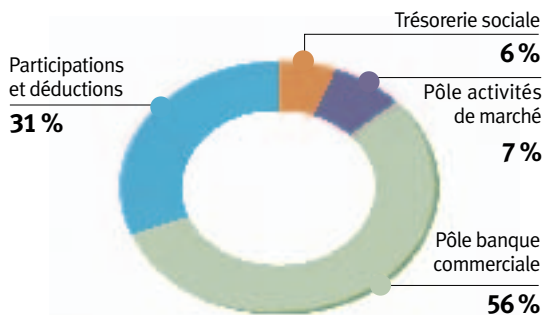
STRUCTURE DES FONDS PROPRES

AU 31 DÉCEMBRE 2007



EXIGENCE EN FONDS PROPRES EXIGENCE RÉGLEMENTAIRE

AU 31 DÉCEMBRE 2007 : 1 604 MILLIONS D'EUROS



Le montant des fonds propres s'établit à 2 409 M€, en hausse de 353 millions d'euros, dont l'essentiel provient de l'évolution de nos fonds propres de base (257 M€). La consommation de fonds propres progresse de 420 M€. 251 M€ proviennent de la croissance de notre portefeuille de titres non consolidés. Le solde de l'augmentation (169 M€) se partage entre la banque commerciale, dont les encours et engagements vis-à-vis de la clientèle ont consommé 87 M€ de plus cette année, et les opérations de marchés qui ont vu leur consommation progresser de 28 M€, en raison de leur développement, et de 46 M€ du fait de l'acquisition d'un portefeuille ABS mobilisable en banque centrale.

Savigny-le-Temple.



<i>en millions d'euros</i>	Bénéfice net ⁽¹⁾ 2007	Bénéfice net ⁽²⁾ exigence FP	Rendement ⁽³⁾ capitaux propres
Banque commerciale	101,0	11,3 %	16,2 %
Salle de marchés	10,0	9,0 %	18,1 %
Opérations financières	123,4	8,8 %	9,4 %
dont			
• Trésorerie sociale	6,8	6,9 %	10,0 %
• Participations	81,3	16,4 %	23,5 %
• Fonds propres non affectés	20,1	2,5 %	2,2 %
• Fonds propres affectés aux pôles opérationnels	15,2	1,5 %	2,2 %
Activité courante	234,4	14,6 %	11,7 %⁽⁴⁾ 12,7 %⁽⁵⁾
Intérêts minoritaires et autres	- 4,0		
TOTAL BRED	230,4		11,5 %⁽⁴⁾ 12,5 %⁽⁵⁾

(1) Bénéfice net après impôt normatif, participation.

(2) Exigence en fonds propres globaux calculée au 31/12/2007 (ceci revient à calculer un rendement sur capitaux propres normés à 8 % de Tier one).

(3) Bénéfice net ramené aux fonds propres de base après imputation aux exigences de fonds propres des fonds propres sur complémentaires et complémentaires dans les limites admises par la réglementation.

(4) Ramené aux capitaux propres au 31/12/2007.

(5) Ramené aux capitaux propres au 31/12/2006.

5.2 – LA RENTABILITÉ PAR MARCHÉ AU SEIN DU PÔLE COMMERCIAL

<i>en millions d'euros</i>	Particuliers et professionnels		PME		Banque de détail ⁽⁴⁾		Grands comptes		Divers et filiales		Total Pôle commercial	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Résultats												
Produit Net Bancaire ⁽¹⁾	415,0	431,4	99,9	110,1	514,9	541,5	106,9	120,6	39,8	40,1	661,5	702,2
Charges directes	- 127,1	- 127,6	- 13,0	- 13,2	- 140,0	- 140,7	- 16,5	- 16,7	- 19,9	- 22,0	- 176,5	- 179,5
CONTRIBUTION	287,9	303,8	87,0	96,9	374,9	400,7	90,3	103,9	19,9	18,1	485,1	522,7
Évolution de la contribution		5,5 %		11,4 %		7 %		15,0 %		- 8,8 %		7,8 %
Charges de structure					- 268,9	- 284,6	- 46,7	- 54,5	- 1,7	- 2,0	- 317,4	- 341,1
RBE					106,0	116,2	43,6	49,4	18,2	16,1	167,7	181,7
RNE					93,8	106,5	41,8	44,1	25,5	17,3	161,1	167,9
Évolution du RNE						14 %		5 %		- 32 %		4 %
Indicateurs d'activité												
Dépôts monétaires moyens ⁽²⁾	6 506	7 087	1 052	1 241	7 558	8 328	1 761	2 010	72	71	9 391	10 409
Évolution		8,9 %		18,0 %		10,2 %		14,1 %		- 0,9 %		10,8 %
Emplois moyens ⁽³⁾	5 866	6 606	1 291	1 531	7 157	8 137	1 601	1 839	815	739	9 573	10 715
Évolution		12,6 %		18,6 %		13,7 %		14,8 %		- 9,3 %		11,9 %

(1) Produit Net Bancaire avant imputation des frais bancaires qui sont intégrés dans les charges directes.

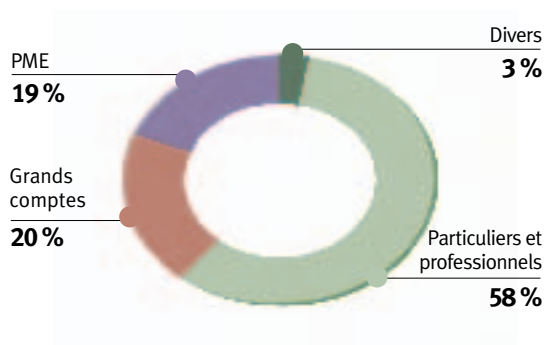
(2) Y compris stocks et TSR, dépôts de marché.

(3) Y compris emplois de marché et remontées Casden.

(4) La banque de détail est la somme des particuliers/professionnels et PME.

En 2007, la contribution de la Banque de détail ainsi que celle des Grands comptes évoluent à un rythme particulièrement soutenu.

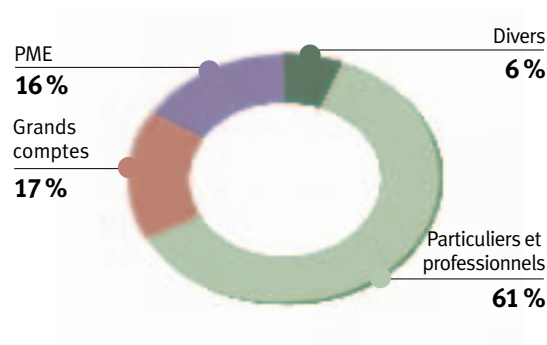
RÉPARTITION PAR MARCHÉ DES CONTRIBUTIONS DU PÔLE BANQUE COMMERCIALE



Particuliers et professionnels	+ 5,5 %
PME	+ 11,4 %
Grands comptes	+ 15,0 %
Divers	- 8,8 %

Notre réseau d'agences, qui gère la clientèle des particuliers et des professionnels, maintient sa contribution malgré le fait qu'il porte une grande partie des charges d'investissement de la banque.

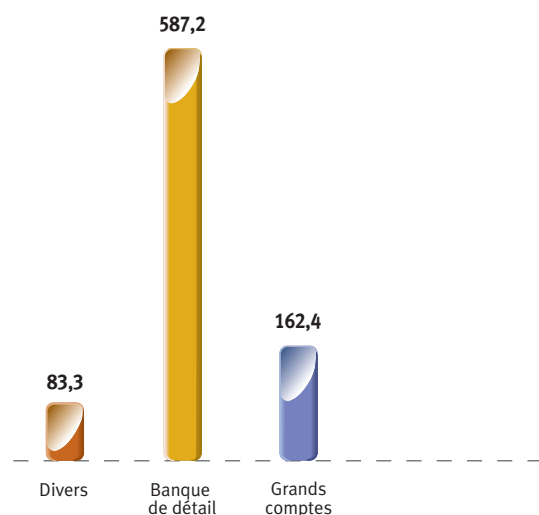
RÉPARTITION PAR MARCHÉ DU PRODUIT NET BANCAIRE DU PÔLE BANQUE COMMERCIALE



Particuliers et professionnels	+ 4,0 %
PME	+ 10,1 %
Grands comptes	+ 12,9 %
Divers	+ 0,9 %

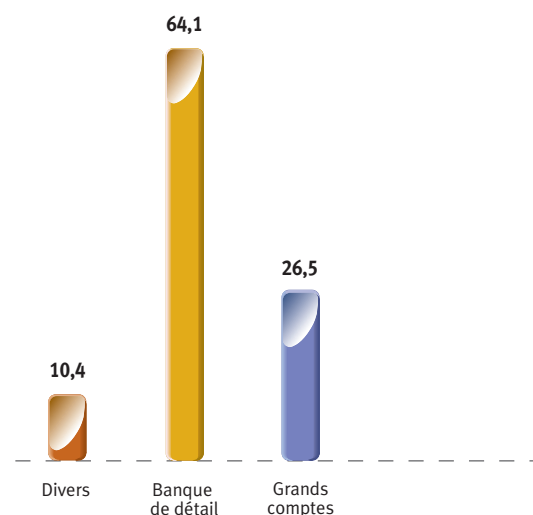
CONSOMMATION MOYENNE DE FONDS PROPRES DE LA BANQUE COMMERCIALE(1)

EN MILLIONS D'EUROS



BÉNÉFICE NET NORMATIF DE LA BANQUE COMMERCIALE(2)

EN MILLIONS D'EUROS



(1) Fonds propres globaux exprimés en moyenne annuelle. Cette consommation inclut le groupe Prepara pour 112 M€.

(2) Bénéfice net après impôt normatif.



6 – L'ACTIVITÉ DES PRINCIPALES FILIALES DU GROUPE

BANQUE CALÉDONIENNE D'INVESTISSEMENT (FILIALE À 49,9 %)

COMPTE DE RÉSULTAT

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006	2007	2007/2006
Produit net bancaire	50,7	51,9	51,2	- 1,3 %
Charges d'exploitation	25,4	27,3	28,1	2,9 %
Résultat brut d'exploitation	25,3	24,6	23,1	- 6,1 %
Coût du risque	- 0,2	- 1,8	0,6	
Résultat net d'exploitation	25,1	22,8	23,7	3,9 %
Éléments exceptionnels	1,1	0,6	0,8	
Impôt sur les sociétés	- 9,4	- 8,2	- 8,6	
BÉNÉFICE NET COMPTABLE	16,8	15,2	15,9	4,6 %

L'économie de la Nouvelle-Calédonie connaît depuis plusieurs années une vitalité sans précédent dans l'histoire récente de l'archipel. Latout majeur représenté par un sous-sol riche de garniérite et de latérite (minéral nickélique) a favorisé l'émergence de projets industriels d'envergure au moment où l'expression de la demande mondiale en aciers spéciaux atteignait un niveau élevé.

Dans une conjoncture bien orientée, c'est tout naturellement que la demande de financement, émanant des entreprises et des ménages, s'est amplifiée pour assurer l'acquisition de biens durables ou semi-durables et la formation de capital fixe.

Dans ce contexte favorable, la Banque Calédonienne d'Investissement a poursuivi son développement et confirmé son dynamisme, lui permettant de consolider sa position de place.

L'année 2007 aura marqué un tournant sensible en matière de politique commerciale. La déclinaison de ses orientations stratégiques s'est effectuée selon quatre axes : la distribution qualitative du crédit en volume, la croissance de la collecte, l'élargissement du fonds de commerce, le développement de la relation clientèle, le tout dans un cadre de maîtrise des risques.

La banque a ainsi consenti 336,7 M€ de concours amortissables, soit environ un tiers du total des crédits octroyés par les cinq établissements de la place, ce qui la situe au premier rang en matière de financements de

l'activité économique de la Nouvelle-Calédonie.

Dans le même temps, elle s'est attachée à développer l'offre Casden et a ainsi distribué 34,3 M€ de financements aux agents de la fonction publique.

Elle a par ailleurs délivré 149,7 M€ de crédits à court terme aux entreprises locales.

Tous types de crédits confondus, l'encours total est de 1,3 milliard d'euros, en hausse de 8,3 % (102 M€).

Inscrite au rang de priorité, la collecte de ressources s'est poursuivie à un rythme soutenu ; + 20 % en volume, soit + 137 M€ pour atteindre un total de plus de 800 M€.

Le dynamisme de l'activité n'est toutefois pas parvenu à enrayer totalement la baisse prévue du PNB. La remontée des taux de marché, engagée au cours du second semestre 2006, s'est accentuée en 2007 et a eu pour effet de renchérir le coût de la ressource alors même que le taux de rendement du portefeuille de crédits continuait de diminuer, modérément toutefois.

La progression des charges de fonctionnement a été contenue à 3 %, reflétant les efforts de la banque, en particulier en termes de modération salariale. Mais cela n'a pas fait que limiter la baisse du RBE à 6 %.

L'amélioration qualitative du portefeuille compromis, favorisée par l'environnement économique général, a abouti à des reprises de provisions supérieures aux dotations. Ce coût du risque négatif permet de dégager un résultat net en progression de 4,6 % à 15,9 M€.

BIC BRED (FILIALE À 99,95 %)**COMPTE DE RÉSULTAT**

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006	2007	2007/2006
Produit net bancaire	8,0	8,1	7,1	- 12,3 %
Charges d'exploitation	3,8	3,6	3,3	- 8,3 %
Résultat brut d'exploitation	4,2	4,5	3,8	- 15,6 %
Coût du risque	- 2,0	- 2,6	- 1,8	
Résultat net d'exploitation	2,2	1,9	2,0	5,3 %
Impôt sur les sociétés	- 0,4	- 0,4	- 0,6	
BÉNÉFICE NET COMPTABLE	1,8	1,5	1,4	- 6,7 %

La Banque Internationale de Commerce-BRED consacre la majeure partie de son activité au financement du négoce international et ses activités sont concentrées essentiellement sur les pays du pourtour méditerranéen, l'Europe centrale et les pays de l'Est.

La poursuite de la baisse des marges et des commissions pratiquées sur le marché conjuguée à notre volonté de maintenir des critères de qualité élevés en termes de contreparties et d'opérations ainsi qu'une évolution fortement défavorable du cours dollar/euro nous ont conduits à enregistrer un exercice 2007 dont les résultats sont en retrait de ceux extériorisés en 2006.

PNB et RBE sont en baisse par rapport à l'an passé (- 12,3 % et - 15,6 % respectivement), mais aussi par rapport à notre budget initial (- 10,5 % et 6,3 %).

Toutefois, en raison de la diminution de la provision pour risques bancaires généraux passée par la succursale de Genève, le résultat avant impôt ressort en progression de 5,3 %.

En dépit de conditions commerciales et monétaires fortement défavorables, notre exercice 2007 s'avère globalement satisfaisant avec un résultat net positif de 1,4 M€.

BRED GESTION (FILIALE À 100 %)**COMPTE DE RÉSULTAT**

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006	2007	2007/2006
Produit net bancaire	4,8	6,5	7,6	16,9 %
Charges d'exploitation	3,9	4,3	4,3	
Résultat d'exploitation	0,9	2,2	3,3	50,0 %
Éléments exceptionnels	0,0	- 0,8		
Impôt sur les sociétés	- 0,7	- 0,6	- 0,7	
BÉNÉFICE NET COMPTABLE	0,2	0,8	2,6	n.s.

L'activité de BRED Gestion est multiple.

Les contrats de paiement des retraites procurent 67 % du PNB (5,1 M€) mais nécessitent la mise en œuvre d'importantes prestations dont le coût atteint 3,9 M€ (91 % du total des charges) et laissent un résultat d'exploitation de 1,2 M€, soit plus d'un tiers de l'ensemble. L'activité de trésorerie, dont la gestion effective est assu-

rée par la BRED Banque Populaire, a dégagé un PNB et un résultat d'exploitation de 2,1 M€.

Les autres activités, dont sa position de holding des activités de e-commerce, sont à l'équilibre.

Après impôt sur les sociétés, le résultat net ressort à 2,6 M€ en progression sensible grâce aux performances de l'activité trésorerie.

COFIBRED (FILIALE À 100 %)

COMPTE DE RÉSULTAT

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006	2007	2007/2006
Produit net bancaire	13,3	11,8	6,3	- 46,6 %
Charges d'exploitation	0,1	0,1	0,2	
Résultat d'exploitation	13,2	11,7	6,1	- 48,0 %
Éléments exceptionnels	1,1	8,7		
Impôt sur les sociétés	- 0,5	- 0,5	- 1,0	
BÉNÉFICE NET COMPTABLE	13,8	19,9	5,1	- 74,4 %

L'activité de holding s'est poursuivie et renforcée tout au long de l'année 2007.

Cofibred a procédé à une augmentation de capital de 120 M€ entièrement souscrite par la BRED Banque Populaire.

Ces nouveaux moyens financiers lui ont permis de procéder à un certain nombre d'investissements :

- souscription à l'augmentation de capital de 30 M€ de Prepar-Vie,
- achat auprès de BNP Paribas de BCI-Mer Rouge, à hauteur de 51 % de son capital, pour un montant de 10,4 M€,
- dotation en capital de notre implantation au Vanuatu : 11 M€ au 31 décembre 2007,
- finalisation des achats négociés avec l'AFD avec l'acquisition,
 - a) pour 22,8 M€ de 14,9 % du capital de BCI Nouvelle-Calédonie, portant notre participation à 49,9 %, 35 % étant

détenus directement par la BRED Banque Populaire

b) pour 34,6 M€ de 15 % de la Socrédi, banque située en Polynésie Française,

- prise de participations à hauteur de 11,3 M€ dans des
 - a) sociétés capables de fournir une logistique à ses filiales bancaires, (3 M€),
 - b) sociétés de défiscalisation (8,3 M€).

Compte tenu de ses disponibilités antérieures et après réalisation de ces opérations, Cofibred dispose d'une trésorerie de 30 M€ au 31 décembre 2007.

Son résultat net ressort à 5,1 M€, en baisse sensible par rapport à l'exercice précédent (19,9 M€) qui avait bénéficié :

- de dividendes plus importants (7,2 M€), Prepar-Vie ayant eu un exercice 2006 difficile,
- et surtout d'une plus-value d'apport (8,7 M€) de titres Natexis dans le cadre de l'opération Natexis.

LFI 4 (FILIALE À 100 %)

COMPTE DE RÉSULTAT

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006	2007	2007/2006
Produit net bancaire	31,2	9,3	4,5	- 51,6 %
Charges d'exploitation	0,1	0,0		
Résultat brut d'exploitation	31,1	9,3	4,5	
Impôt sur les sociétés	- 12,1	0,0		
BÉNÉFICE NET COMPTABLE	19,0	9,3	4,5	- 51,7 %

Depuis la sortie des investisseurs américains fin 2005, LFI 4 continue d'amortir ses actifs.

Son financement est ajusté en fonction du cadencement de ces remboursements.

Le bilan a diminué de 89 M€ en 2007, et le portefeuille titres de 125 M€.

Le résultat 2007 est de l'ordre de la moitié de celui de 2006, reflet d'une part de la réduction des actifs investis

et de la constitution d'une provision sur titres de 2,9 M€ déduite du PNB.

L'application des normes internationales a pour effet, en consolidation, d'annuler l'impact sur le résultat de cette provision et de le transférer sur les capitaux propres, les titres concernés étant classés dans la rubrique « destinés à la vente ».

PREPAR IARD (FILIALE À 100 %)**COMPTE DE RÉSULTAT**

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006	2007	2007/2006
Produit net bancaire	2,9	3,2	4,0	25,0 %
Charges d'exploitation	0,3	0,3	0,4	
Résultat brut d'exploitation	2,6	2,9	3,6	24,1 %
Impôt sur les sociétés	- 0,9	- 1,0	- 1,2	
BÉNÉFICE NET COMPTABLE	1,7	1,9	2,4	26,3 %

Les primes collectées par Prepar Iard restent sur une tendance de croissance très régulière, de l'ordre de 8 %, dominées par le produit « Protection Payement », en dépit de l'excellente progression de « Protection Epargne » et CAP.

Elles totalisent 12,4 M€ au 31 décembre 2007. Le ratio sinistres/primes reste maîtrisé, ce qui nous a conduits à revoir, pour l'avenir, notre politique de cession des risques.

Plusieurs anciens dossiers de sinistres ont été soldés, se traduisant par des reprises de provisions significatives. En revanche, nous avons doté une provision pour risque d'exigibilité en raison de la tension sur les écarts de signature des titres du secteur privé en fin d'année. Ces éléments amènent à un PNB en hausse de 25 %, permettant, avec des charges maîtrisées, de dégager un résultat net après impôt de 2,4 M€ en progression de 26 %.

PREPAR-VIE (FILIALE À 100 %)**COMPTE DE RÉSULTAT**

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006	2007	2007/2006
Produit net bancaire	26,8	28,4	27,9	- 1,8 %
Charges d'exploitation	10,9	13,0	13,2	1,5 %
Résultat brut d'exploitation	15,9	15,4	14,7	- 4,5 %
Éléments exceptionnels	- 0,1	- 2,1	0,6	
Impôt sur les sociétés	- 5,3	- 11,8	- 5,8	
BÉNÉFICE NET COMPTABLE	10,5	1,5	9,5	n/a

Dans un marché globalement en régression et en dépit d'un début d'année difficile, les primes affichent une croissance certes ralentie, à 2,7 %, mais positive. Il est néanmoins clair que nous sommes entrés, du fait des modifications de l'environnement fiscal et de la situation des taux d'intérêts, dans une phase plus difficile pour l'assurance-vie, branche épargne. Nous avons d'ailleurs choisi de réduire ponctuellement nos marges, afin de conserver une position concurrentielle correcte, ce qui explique la baisse du PNB.

Par contre, la branche prévoyance continue d'afficher une croissance régulière.

L'inversion de la courbe des taux pendant une grande partie de l'exercice a pesé sur la rentabilité de certains de nos placements. De plus, nous n'avons pas extériorisé, cette année, de plus-values immobilières.

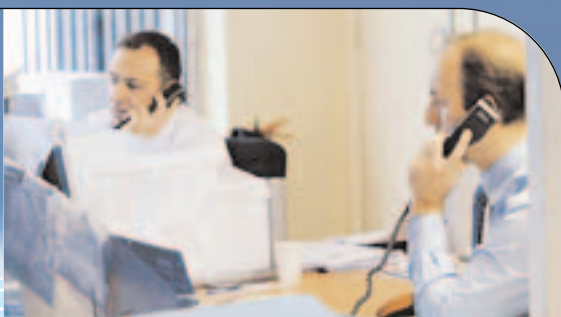
En revanche, au vu de l'évolution des marchés, nous avons choisi de réaliser une part importante de nos plus-values sur actions et gestion alternative.

Nous avons toutefois dû doter quelques provisions supplémentaires, tant techniques que pour dépréciation d'actifs, mais dans une proportion bien moindre que l'an passé.

Les charges d'exploitation restent maîtrisées et progressent de 1,5 %. Il est cependant probable que les exigences de la Directive Solvabilité II entraînent une augmentation de ces charges – tant internes qu'externes – sur plusieurs exercices.

Le résultat net, en très forte progression, constate donc principalement, contrairement à l'exercice 2006, la quasi-absence de provisions pour dépréciation.

Il convient de rappeler qu'en 2006, par application des normes internationales, les provisions n'avaient pas eu d'impact sur le résultat consolidé. Par conséquent, le redressement qui apparaît ici, au niveau des comptes sociaux, n'existe pas dans les comptes consolidés du groupe BRED Banque Populaire.



PROMEPAR GESTION (FILIALE À 100 %)

COMPTE DE RÉSULTAT

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006	2007	2007/2006
Produit net bancaire	5,3	7,6	7,5	- 1,3 %
Charges d'exploitation	3,0	3,5	3,7	5,7 %
Résultat brut d'exploitation	2,3	4,1	3,8	- 7,3 %
Coût du risque	0,2	0,1	0,1	
Impôt sur les sociétés	- 0,8	- 1,5	- 1,3	
BÉNÉFICE NET COMPTABLE	1,7	2,7	2,6	- 3,7 %

2007 illustre parfaitement le caractère cyclique de notre activité ; après un exercice 2006, il est vrai exceptionnel, les commissions enregistrent en 2007 une baisse de 3,6 % concentrée sur le deuxième semestre et exclusivement due à la chute de près de 30 % de nos commissions assises sur la performance.

Aussi, en dépit d'une progression de la collecte, et plus encore de la collecte nette, satisfaisante, la croissance de

nos produits sur encours n'a pu totalement compenser la baisse de ce poste, les portefeuilles gérés enregistrant évidemment la forte correction des marchés entamée en fin d'année.

La progression apparente de 5,7 % des charges d'exploitation reste maîtrisée. Elle est essentiellement liée à l'augmentation des coûts de notre conservateur et, plus modérément, des systèmes d'information financière.

SOFIAG (FILIALE À 100 %)

COMPTE DE RÉSULTAT

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006	2007	2007/2006
Produit net bancaire	15,4	11,7	11,3	- 3,4 %
Charges d'exploitation	7,4	5,8	5,1	- 12,1 %
Résultat brut d'exploitation	8,0	5,9	6,2	5,1 %
Coût du risque	- 3,4	6,6	- 2,9	
Résultat net d'exploitation	4,6	12,5	3,3	n.s.
Autres éléments	0,6	0,8	0,1	
Impôt sur les sociétés	- 2,1	- 3,9	- 1,2	
BÉNÉFICE NET COMPTABLE	3,1	9,4	2,2	n.s.

Notre activité de financement du logement social a connu une légère progression en Guadeloupe, mais s'est fortement contractée en Martinique.

Nous avons pris du retard dans le lancement de notre activité « Soutien à la Production Locale », ce qui a conduit à une baisse sensible de la production de prêts. Ainsi les réalisations sont inférieures de 7 M€ à celles prévues au budget, mais il ne s'agit que d'un report sur 2008.

L'activité recouvrement est restée soutenue en 2007, mais les traitements n'ont pas toujours suivi, d'autant que le bon fonctionnement du service a été entravé par des problèmes d'effectifs, notamment en Martinique. Il en résulte un coût du risque négatif de 2,9 M€ contre un gain l'an passé de 6,6 M€.

Le résultat net subit cette contre-performance : il n'est que de 2,2 M€ cette année (9,4 M€ en 2006).



Sofider – Saint-Denis de la Réunion.

SOFIDER (FILIALE À 100 %)**COMPTE DE RÉSULTAT**

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006	2007	2007/2006
Produit net bancaire	23,6	23,6	20,6	- 12,7 %
Charges d'exploitation	6,2	5,5	4,4	- 20,0 %
Résultat brut d'exploitation	17,4	18,1	16,2	- 10,5 %
Coût du risque	- 1,6	3,2	6,0	
Résultat net d'exploitation	15,8	21,3	22,2	4,2 %
Autres éléments	- 0,2	- 0,1	2,1	
Impôt sur les sociétés	- 5,1	- 6,7	- 8,6	
BÉNÉFICE NET COMPTABLE	10,5	14,5	15,7	8,3 %

La production de prêts a progressé de 47,5 % par rapport à l'exercice 2006 (130 M€ contre 88 M€), ce qui a permis de dépasser l'objectif global fixé à 40 % de progression annuelle, avec une évolution plus ou moins homogène selon les secteurs.

- Même s'il s'agit du seul secteur où l'objectif n'a pas été atteint, le secteur des entreprises a connu une relance très marquée avec une production plus de 2,5 fois supérieure à celle de l'an passé (17,2 M€ contre 6,4 M€).
- Le secteur des professionnels (40,8 M€ contre 26,0 M€) continue sa phase de progression entamée fin 2005, grâce notamment à davantage de dossiers de financement d'immobilier d'entreprise. Compte tenu des grands travaux qui seront bientôt lancés, les perspectives restent bien orientées.
- Dans le secteur de l'habitat social (25,9 M€ contre 25,1 M€), la dynamique du 4^e trimestre a permis de rattraper le retard accumulé et de finir l'année au-delà de l'objectif fixé, 2007 s'inscrivant en progression par rapport à une année 2006 excellente.
- Pour ce qui concerne l'habitat traditionnel (42,7 M€ contre 29,0 M€) et contrairement à d'autres établissements, la production n'a pas connu de ralentissement, soutenue tant par la progression des PAS-PTZ (97 dossiers contre 61 en 2006) que par le renforcement de l'image de la Sofider au plan local grâce à sa politique de communication.
- Enfin, l'activité de promotion immobilière (27,3 M€ contre 19,7 M€) a permis de financer 28 opérations, dont le risque apparaît à ce jour maîtrisé ; aucun programme ne connaissant de difficultés de construction ou de commercialisation.

Pour la première fois depuis 2002, le niveau des encours sains augmente (+ 0,3 %). Dans le même temps, les encours douteux continuent de diminuer (- 1,3 % sur la période). Ces évolutions doivent se lire en se souvenant que l'application des nouveaux critères de défaut Bâle II a créé un encours douteux supplémentaire d'un montant de 14 M€.

En termes de résultat, la remontée des taux d'intérêts a entraîné un net ralentissement de la baisse du coût des ressources, alors qu'il n'a pas été possible de répercuter la totalité de la hausse aux intérêts facturés ; il s'ensuit que la marge d'intermédiation recule de 9,6 %.

Le PNB affiche un recul plus net en raison de différents facteurs défavorables complémentaires : baisse des dividendes notamment.

Dans le même temps, les charges d'exploitation reculent de 20 % grâce à une bonne maîtrise des frais généraux et à la baisse (- 0,4 M€) des re-facturations de la BRED Banque Populaire (frais de personnel et mise à disposition du système d'information).

La gestion très active des contentieux permet une nouvelle fois d'obtenir des reprises de provisions supérieures aux dotations (6 M€) ; la liquidation de la SNC Créolia se solde par un boni de 2 M€ ; tous éléments très bénéfiques au résultat net qui s'affiche en hausse de 8,3 % à 15,7 M€.





La Rapée.

7 – ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE PARTICIPATIONS DE LA BRED BANQUE POPULAIRE – FRANCHISSEMENTS DE SEUILS

Au 31 décembre 2007, le portefeuille titres de filiales et participations de la BRED Banque Populaire s'élevait à un montant global brut de 1 543,6 M€ (contre 942,8 à la fin de l'exercice 2006) et à un montant net de 1 540,1 M€ (contre 939,3).

L'augmentation de la valeur comptable brute du portefeuille s'explique essentiellement par la souscription aux augmentations de capital de NJR Invest à hauteur de 388,9 M€, de Cofibred à hauteur de 120 M€ et de la Banque Fédérale des Banques Populaires à hauteur de 93,8 M€.

D'autres opérations sont intervenues au cours de l'exercice, mais elles sont de bien moindre importance. Il s'agit, d'une part de l'acquisition de 1 % du capital de BCI Mer Rouge (0,2 M€) et de 33,2 % du capital de Diversimmo (0,04 M€), d'autre part, de la cession de M+X (0,1 M€) et de la liquidation d'AgroAudaces (1 M€) et de la Société de caution mutuelle des Exploitants Forestiers de Seine-et-Marne (0,02 M€).

Franchissements à la hausse de seuils significatifs de participations ou prises de contrôle dans des sociétés ayant leur siège social en France (en %) :

	01/01/2007	31/12/2007
Directement *		
ABC Microfinance	0	33,33
Diversimmo	0	33,20
Indirectement via Cofibred		
Banque Socrédo (Polynésie française)	0	15,00
Banque Calédonienne d'Investissement	35 (Bred)	49,90
Galiléo	0	20,00
Magellan	0	20,00
Fipromer	0	35,00
Ingénierie Financière et Fiscale (I2F) Nouvelle-Calédonie	0	68,00
Ingénierie Financière et Fiscale (I2F) Polynésie Française	0	74,00
Jaspe SNC	0	99,90

* Au cours de l'exercice 2007, la BRED Banque Populaire a également procédé à l'acquisition, puis à la cession, dans le cadre de ses activités d'arbitrage pour compte propre, de 12,47 % du capital de la société Business Interactif.

I – FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Le Conseil d'Administration

Il détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs légalement attribués aux assemblées et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Les statuts lui donnent notamment le pouvoir de :

- fixer les principes de la politique des crédits,
- autoriser les engagements excédant les limites ou concernant des mandataires sociaux du Groupe Banque Populaire,
- examiner puis arrêter les comptes annuels et consolidés, et établir le rapport de gestion,
- proposer la rémunération à servir au capital social,
- convoquer les assemblées générales,
- vérifier la qualité et la pertinence des informations fournies aux actionnaires,
- décider la création de comités consultatifs pour enrichir la qualité de son information sur les principaux sujets concernant la vie de la banque.

En complément des statuts, le Conseil d'Administration a adopté un règlement intérieur qui précise : les conditions d'éligibilité et les devoirs des administrateurs et du Président, le mode de fonctionnement du Conseil d'Administration et de ses Comités, les modalités de transmission des documents avant les réunions, la participation des administrateurs aux Conseils des filiales. Afin d'assurer la plus large représentation des sociétaires, le Conseil d'Administration est composé du nombre maximal de membres – 18 – autorisé par la loi et les statuts. Pour compléter ses effectifs à la suite de la démission de son administrateur le plus ancien, M. SATIAT, en septembre 2007, le Conseil a procédé à la cooptation d'un nouvel administrateur, M. François MESSINA, dont l'expérience en matière d'environnement et de développement durable permettra d'enrichir la vision du Conseil

dans un domaine auquel votre banque coopérative est évidemment très attachée.

Conformément aux statuts, chaque administrateur détient au moins 100 parts sociales de la banque. Le collège des censeurs comprend deux membres, qui participent aux réunions du Conseil avec voix consultative.

Assistent aux séances du Conseil : les délégués du Comité central d'entreprise, le Directeur Général, le Directeur Général adjoint et le Secrétaire Général. Le Délégué Fédéral de la Banque Fédérale des Banques Populaires est invité aux séances. Enfin, chaque fois que cela s'avère nécessaire, des responsables opérationnels ou fonctionnels de la Société participent également aux réunions. Au cours de l'exercice 2007, le Conseil d'Administration s'est, conformément aux statuts, réuni à six reprises, avec un taux de présence des administrateurs de plus de 92 %. En dehors des thèmes imposés par la réglementation des sociétés et de la présentation régulière de l'activité et des résultats de la banque, le Conseil a examiné :

- le Plan à moyen terme 2007/2010 de la BRED, qui recadre sa stratégie dans le nouveau contexte issu de la mise en place de Natixis et repositionne clairement l'esprit coopératif avec une attention particulière aux clients en situation difficile et à la création d'entreprises en zone sensible, tout en maintenant une action forte en direction du tissu économique tant en métropole qu'outre-mer et en poursuivant l'innovation et la croissance ;
- la poursuite de la mise en œuvre des accords passés avec l'Agence Française de Développement pour l'acquisition d'une participation minoritaire dans la Socrédo en Polynésie Française et le renforcement de notre participation dans la Banque Calédonienne d'Investissement ainsi que les projets d'implantation ou d'acquisition d'établissements bancaires à l'étranger : BRED Vanuatu et BCI Mer Rouge ;
- la souscription aux augmentations de capital de la Banque Fédérale des Banques Populaires, dans le cadre de l'opération Foncia, et de notre holding Cofibréd, pour lui permettre de renforcer les fonds propres de certaines de ses filiales et financer les opérations de croissance dans les collectivités territoriales d'outre-mer et à l'étranger dont elle est devenue le support ;



- les résultats du contrôle interne de deuxième niveau sur le suivi des différents risques (crédit, marché, taux, liquidité, opérationnel et de non conformité) et les rapports annuels du contrôle interne et du Responsable du Contrôle des Services d'Investissement ;
- la situation des activités de marché, en particulier depuis le début de la période de crise des marchés qui s'est ouverte à l'été 2007 ;
- l'état d'avancement des grands chantiers liés aux évolutions réglementaires – Bâle II avec ses composantes risques de crédit et risques opérationnels – ou technologiques avec le déploiement du pôle de commerce électronique ;
- le point sur la qualité de la relation avec nos clients au travers de l'activité de notre Direction spécialisée, des enquêtes de satisfaction auxquelles elle fait procéder et du rapport du Médiateur, dont la mission a par ailleurs été élargie.

Le Bureau du Conseil est composé de six membres : Stéphane Gentili, en sa qualité de Président, MM. François Martineau, Michel de Mourgues et Frédéric Bompaire, Vice-Présidents, Bruno Blandin, Secrétaire, et Michèle Clayzac, Secrétaire Adjoint. Il se réunit périodiquement pour examiner certaines questions d'organisation ou de stratégie avant leur présentation au Conseil. Il donne son avis sur l'adhésion de nouveaux sociétaires et les acquisitions de parts sociales.

Le Conseil d'Administration est largement représenté au sein des Conseils des filiales du Groupe BRED, puisque ses membres exercent plus de trente mandats dans seize de nos principales filiales.

Les Comités

Pour l'aider dans ses réflexions, le Conseil d'Administration a créé quatre comités, dont les membres permanents sont des administrateurs.

- **Le Comité d'Audit et des Grands Risques** a notamment pour mission d'examiner les comptes avant qu'ils ne soient présentés au Conseil d'Administration, de veiller au bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne et à l'application des textes réglementaires, et de s'assurer du suivi des grands risques dans tous les

domaines d'activité de l'établissement. Pour assurer ses missions, le Comité d'Audit et des Grands Risques rencontre régulièrement les principaux directeurs, les responsables internes chargés de l'élaboration des comptes, ainsi que les Commissaires aux comptes chargés de leur contrôle et l'Inspection Générale de la Banque. Le Comité rend compte de ses travaux au Conseil d'Administration. Son fonctionnement est régi par une charte qui a été approuvée par le Conseil d'Administration.

Le Comité d'Audit et des Grands Risques est composé de huit administrateurs : Frédéric Bompaire, Président, Bruno Blandin, Daniel Giron, Isabelle Gratiant, François Martineau, Michel de Mourgues, Pierre Murret-Labarthe et Jacques Szmargd. L'Inspecteur Général est invité permanent. Le Directeur Général peut y être invité. Le Comité d'Audit et des Grands Risques s'est réuni six fois au cours de l'exercice 2007 : pour examiner les comptes annuels et consolidés, pour prendre connaissance des rapports de l'audit, du rapport réglementaire sur le contrôle interne, du rapport du responsable du contrôle des services d'investissement et pour examiner le dispositif de maîtrise des risques : en particulier des risques de crédit, des risques de marché, des risques globaux de bilan, des risques de non-conformité, notamment le dispositif de lutte antiblanchiment, et des risques opérationnels, dont la cartographie s'étend désormais aux filiales – ainsi que l'état d'avancement du Plan de Continuité d'Activité en cas de sinistre majeur.

- **Le Comité des Rémunérations** a pour mission d'examiner et d'émettre un avis sur la rémunération des mandataires sociaux et des principaux dirigeants. Il est composé de Michel de Mourgues, Président, Frédéric Bompaire, Jean Desvergnès, Daniel Giron, François Martineau et Stéphane Gentili.

Au cours de l'exercice écoulé, il s'est réuni à deux reprises : une première fois pour rendre son avis sur les propositions de nomination et de promotion des cadres supérieurs au vu de leurs performances ; puis, pour examiner la rémunération des dirigeants, réviser celle du Président et renouveler pour un an, conformément

aux dispositions du règlement intérieur, le mandat du Directeur Général, celui-ci ayant atteint soixante ans.

Deux autres comités ont été mis en place :

- **Le Comité Sociétariat**, chargé d'examiner tout ce qui se rattache aux sociétaires et en particulier les projets d'orientation de la politique sociétale, les actions commerciales spécifiques conduites en faveur des sociétaires, le déploiement des conseils locaux de sociétaires. Présidé par Michèle Clayzac, il comprend : Serge Arnaud, Bruno Blandin, Jean-Pierre Fourès, Isabelle Gratiant, Michel de Mourgues, Philippe Noyon, Georges Tissé et Monika Trnka.

Ce Comité est représenté aux réunions des conseils de sociétaires mis en place par la Banque au niveau de ses succursales et dont certains sont, au demeurant, présidés par des membres du Comité, ainsi qu'aux réunions des ACEF (Association pour le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires). Le Comité se réunit également à l'occasion des assemblées générales des sociétaires.

- **Le Comité Ethique, Stratégie et Environnement** Présidé par Stève Gentili, il réunit l'ensemble des administrateurs.

En 2008, ce Comité se scindera et Gérard Kuster assurera la présidence du Comité Ethique.

Ce comité s'est réuni à six reprises au cours de l'exercice écoulé pour examiner les points stratégiques ou d'actualité en amont des séances du Conseil d'Administration.

LIMITATION AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Conseil d'Administration, ayant confirmé l'option statutaire pour la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général, a confié à Jean-Michel Laty la Direction Générale de la Banque. Ce mandat, désormais annuel, a été renouvelé lors de la séance du 24 septembre 2007.

Conformément à la loi, le Directeur Général dispose, au regard des tiers, de tous les pouvoirs que la loi n'attribue pas expressément à l'Assemblée ou au Conseil d'Administration.

A titre interne, il doit obtenir l'accord du Conseil pour les cessions de participations significatives et doit lui présenter, pour notation par le Comité d'Audit et des Grands Risques de la Banque Fédérale des Banques Populaires, les ouvertures de crédit qui excèdent les limites déterminées par cette dernière.

II – PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Pour juguler la montée des risques induits par la complexification des échanges économiques et financiers, la BRED s'est dotée de directions de risques et de structures de contrôle étoffées et les a adaptées aux évolutions législatives et réglementaires. En 2007, elle a ainsi renforcé son dispositif de gestion et de maîtrise des risques, complétant les mesures prises les années précédentes.

A. ORGANISATION GÉNÉRALE

L'organisation du contrôle interne de la BRED s'inscrit dans le cadre d'une politique de bonne gouvernance et un contexte réglementaire tel que défini par deux textes principaux, le Règlement 97-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière relatif au contrôle interne des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, et le Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers qui régit l'activité de prestation de services d'investissement. Les directives internes émanant du Directeur Général et décrivant les missions des différentes filières de contrôle sont venues compléter ces textes.

1 – Les acteurs du contrôle interne

Le Directeur Général, responsable du système de contrôle interne dont il assure à la fois la cohérence et l'efficacité, vérifie notamment que les moyens alloués sont adaptés et suffisants. Il préside le Comité de Coordination des Fonctions de Contrôle qui rassemble les différents intervenants du contrôle interne et permet des échanges entre eux sur des problématiques de risques opérationnels, de contrôle et de conformité. Le Conseil d'Administration veille à la qualité et à la fiabilité du dispositif de contrôle interne. Il est informé régulièrement de l'état de ce dispositif et du niveau de maîtrise des risques, directement ou à travers le Comité d'Audit, émanation du Conseil d'Administration. Il propose, si nécessaire, les orientations et les actions à mener pour renforcer le système de contrôle.

La stricte séparation entre le contrôle permanent et le contrôle périodique, au centre de la réglementation 97-02, a conduit à donner une ampleur nouvelle au contrôle permanent en s'appuyant d'une part sur les collaborateurs et la hiérarchie opérationnelle en 1^{er} niveau, et, d'autre part, sur des contrôleurs permanents agissant en 2^e niveau pour le compte des



Directeurs de la Banque et des Directeurs Généraux de ses filiales ou intervenant pour le compte de filières de contrôle.

Plus précisément, le contrôle permanent, qui a pour objectifs de vérifier le respect des règles et l'existence, la permanence et la pertinence des contrôles de premier niveau, est pris en charge par :

- Les directeurs opérationnels et les directeurs généraux des filiales, qui peuvent déléguer cette fonction à des collaborateurs spécialisés qui leur sont hiérarchiquement rattachés : les contrôleurs permanents.

- Les directions fonctionnelles indépendantes en charge de la prévention, de la surveillance et du contrôle des risques :

- Le Secrétariat Général aux Risques de Crédit, qui dispose de sa propre équipe de contrôleurs permanents,
- La Direction des Risques Financiers, qui surveille les risques de marché et les risques globaux de bilan. Cette filière dispose également de son équipe de contrôleurs permanents.

- La Direction du Contrôle Permanent du Risque Opérationnel et de la Conformité, qui regroupe deux entités : la Direction de la Coordination des Contrôles Permanents et des Risques Opérationnels d'une part et la Direction de la Conformité d'autre part. Cette Direction s'appuie sur les contrôleurs permanents en place dans les directions et les filiales pour la réalisation des contrôles portant sur les risques opérationnels et sur les risques de non-conformité. Le pôle « Coordination des Contrôles Permanents » impulse la politique de contrôle déterminée par la Direction Générale, en animant l'action des contrôleurs permanents à travers une méthodologie et un savoir-faire communs et en consolidant l'ensemble de leurs travaux.

Le dispositif de contrôle permanent a parfait son organisation en créant notamment un pôle d'« Intelligence Economique » rattaché à la Direction du Contrôle Permanent du Risque Opérationnel et de la Conformité. Ce pôle, qui est venu compléter les dispositions prises par la banque en matière de sécurité financière, a pour mission de collecter et d'analyser toutes informations permettant la prévention, en amont, des nouvelles formes de criminalité et la détection de nouvelles zones de risques. Il a également pour objectif de sécuriser les

opérations de croissance externe engagées dans le cadre de la politique de développement de la BRED avec, principalement, en 2007, l'acquisition de 51 % du capital de la Banque pour le Commerce et l'Industrie – Mer Rouge (BCI Mer Rouge) à Djibouti et la création d'une banque à Port-Vila (Vanuatu).

Le troisième niveau, ou contrôle périodique, est celui de la Direction de l'Audit-Inspection Générale. Sa mission est d'évaluer périodiquement l'efficacité et la pertinence du système de contrôle. Cette Direction couvre l'ensemble des activités et des entités du Groupe BRED, sans exclusive et en toute indépendance. Elle intervient dans le cadre d'un plan pluriannuel, décliné par année et présenté à l'organe délibérant.

La Direction de l'Audit est structurée en trois entités (Audit exploitation, Outre-mer et Central), qui mutualisent régulièrement leurs compétences et ressources. Elle a adapté son mode d'investigation, afin d'intégrer les travaux menés par les entités de Contrôle Permanent.

Ainsi, elle concentre une part importante de ses interventions sur des processus transversaux, et développe des bases de données, lui permettant de mieux cibler les risques potentiels (essentiellement sur le commercial). Son activité 2007 s'est déployée vers le réseau commercial en métropole et dans les DOM, l'audit de filiales (bancaires et non bancaires), l'examen de divers processus, intégrant, le cas échéant, une appréciation des sous-traitants de la Banque.

2 – Les intervenants extérieurs

En complément des intervenants internes, d'autres acteurs participent au dispositif de contrôle de la banque, notamment la Banque Fédérale des Banques Populaires en tant qu'organe central et les Autorités de Tutelle.

Au cours de l'exercice 2007, la Banque Fédérale des Banques Populaires a diligenté deux audits, menés sur place par les Inspections Générales des banques. Les deux thèmes traités ont été le risque de taux d'intérêt global et le dispositif de contrôle permanent, hors la conformité, cette mission s'achevant fin janvier 2008. Les conclusions seront transmises à chaque Banque Populaire courant 2008.

La Commission Bancaire est intervenue à trois reprises : sur la notation des crédits dans le cadre des accords « Bâle II », sur l'organisation du contrôle interne des filiales et leur pilotage par la maison-mère et sur le dispositif anti-blanchiment. Les rapports de ces deux dernières missions seront diffusés en 2008.



3 – Les orientations du Contrôle Permanent en 2008

L'objectif majeur de l'année 2008 est de renforcer l'autorité et les moyens du Pôle de « Coordination des Contrôles Permanents », qui doit jouer un rôle central dans le dispositif de contrôle en assurant un véritable pilotage des contrôleurs permanents dans les directions et les filiales. Dans cette optique, un logiciel dédié au contrôle permanent doit être déployé, permettant l'harmonisation des approches, l'industrialisation et la traçabilité des contrôles ainsi que le suivi des plans de missions. L'intensification et la fluidité des échanges d'informations entre les différents intervenants du contrôle constituent le second objectif de la Direction de la Coordination des Contrôles Permanents et des Risques Opérationnels.

A cet effet, des synergies seront mises en œuvre, notamment :

- par la diffusion à tous les contrôleurs permanents et à la Direction de l'Inspection Générale, des cartographies des risques opérationnels du Groupe BRED,
- par l'exploitation, au niveau des contrôleurs permanents, de la Base Incidents qui sera mise en place en 2008,
- par un renforcement du rôle des Responsables des Opérations au sein de la Direction de l'Exploitation.

B. SUIVI ET CONTRÔLE DES RISQUES : PRÉSENTATION DES PRINCIPALES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN ŒUVRE

1 – Risque de crédit

La maîtrise de notre risque de crédit repose sur :

- Une organisation de la décision fondée sur un système de délégation de pouvoir intuitu personae. Les pouvoirs de crédit sont exprimés en « risque nominal et résiduel », adaptés à chaque marché et comportent certaines restrictions d'utilisation.

Pour les engagements les plus importants, la décision fait intervenir au moins deux personnes. A partir de 4 millions d'euros, les dossiers sont présentés par la Direction des Engagements, pour avis, au Comité de Crédit et donnent lieu à une analyse contradictoire préalable menée par le Secrétariat Général aux Risques de Crédit.

Le respect des délégations de pouvoirs de crédit est intégré aux contrôles a posteriori menés par le Secrétariat Général aux Risques de Crédit et par le Département Audit Exploitation de la Direction de l'Audit.

- La division de nos risques, en s'appuyant sur les obligations réglementaires en la matière et sur une grille interne basée sur des critères de taille et de qualité de la clientèle dont l'appréciation repose notamment sur la notation interne mise en place dans le cadre du ratio Mac Donough,

- Le suivi quotidien des engagements, grâce à un système automatisé de « contrôle des positions », de déchéance du terme pour les concours amortissables et de suivi des comptes en anomalie.

Le recouvrement est organisé en deux services : un service de recouvrement amiable, qui intervient en premier niveau sur la clientèle de particuliers et de professionnels, et un service contentieux qui agit par voie judiciaire et assure le suivi des dossiers en procédure collective.

La Direction des Engagements centralise la constitution et le suivi de l'évolution des provisions pour créances douteuses et contentieuses.

La surveillance des engagements fait l'objet d'un suivi permanent exercé par la Direction des Engagements, via les délégués risques installés dans chaque Direction régionale, et de contrôles effectués par le Secrétariat Général aux Risques de Crédit et par le Département Audit Exploitation de la Direction de l'Audit.

2 – Risque de marché

La maîtrise du risque de marché repose sur :

- le Comité des Marchés Financiers, qui participe à la définition des stratégies de la banque, des nouveaux produits et du système de limites de la Salle des marchés,
- le Comité des Risques de la Gestion Financière qui définit le système de limites de la Gestion Financière,
- le Comité de Crédit, qui participe à la détermination des limites par contrepartie et par émetteur,
- le Comité de l'Organisation Comptable des Activités de Marchés (COCAM), qui réunit le Back Office, la Modélisation, la Direction des Risques Financiers,



Lors de l'Assemblée Générale de mai 2007.

la Direction de la Comptabilité Générale et celle de la Communication Financière ; il apporte, notamment, des solutions communes aux problèmes relevés en termes comptable, administratif, réglementaire et de contrôle,

- le Comité de Gestion du Changement des Activités de Marchés (COGECAM), qui réunit le Front Office, la Back Office, la Modélisation et la Direction des Risques Financiers ; il examine les nouveautés envisagées et vérifie la conformité des nouveaux produits,
- une séparation des fonctions dans le traitement des opérations et leur contrôle :

- le Front Office, qui est chargé de la négociation,
- le Back Office, qui enregistre les opérations, assure leur déboucement et tient la comptabilité des opérations de marchés. Les paiements sont vérifiés par un caissier,

- la Direction de la Gestion Financière et de la Modélisation (Middle Office), qui a la responsabilité de la détermination du résultat et de la mesure des risques,

- la Direction des Risques Financiers, qui assure les contrôles permanents de deuxième niveau et le suivi du système de limites,

- les contrôles de troisième niveau, qui sont pris en charge par l'Inspection Générale de la BRED,

- la quantification du risque de marché, qui est réalisée par le Département de la Modélisation selon trois modes :

- le mode réglementaire avec le calcul journalier de la CAD (*Capital Adequacy Directive*), montant de fonds propres affecté au risque de marché (ratio national et international),

- le suivi de la VaR (*Value At Risk*) selon une méthode paramétrique et une méthode historique,

- des limites globales définies en matière de risques de taux, de change, de contrepartie et de liquidité concernant les opérations de marchés.

Le respect de ces limites est vérifié quotidiennement par la Direction des Risques Financiers, qui en effectue les reportages auprès de l'organe exécutif.

3 – Risques globaux de bilan

La Gestion Financière veille à la mesure et à la maîtrise des risques globaux de bilan : risque global de taux et risque global de liquidité de la banque.

L'organisation du contrôle du risque global de taux repose sur des limites et la vérification régulière du respect de ces limites. En cas de dépassement, des actions correctrices sont immédiatement prises, notamment la mise en place de couvertures. Une mesure du risque global de taux est réalisée régulièrement à partir de scénarii d'évolution des taux.

En ce qui concerne le risque global de liquidité, la Direction Financière gère de façon prudente la liquidité de la banque et veille à son adéquation par rapport aux emplois. La Salle des marchés est astreinte au respect d'une norme de liquidité spécifique pour son activité. Outre les contrôles permanents assurés par la hiérarchie opérationnelle de la Direction Financière, les risques globaux de bilan entrent dans le champ des contrôles permanents de second niveau de la Direction des Risques Financiers et des contrôles périodiques menés par l'Inspection Générale de la BRED.

4 – Risque d'intermédiation

Le risque d'intermédiation est le risque de défaillance d'un donneur d'ordres ou d'une contrepartie à l'occasion d'une transaction sur instruments financiers dans laquelle la banque apporte sa garantie de bonne fin.

L'existence d'une couverture automatique et préalable de 100 % à l'enregistrement des ordres au comptant et des ordres avec Service de Règlement Différé participe à la maîtrise de ce risque dont le suivi quotidien est pris en charge par le Département BRED Bourse et Placements. Le suivi en temps réel des couvertures titres et espèces complète le dispositif de maîtrise du risque d'intermédiation.

5 – Risques opérationnels

En 2007, la Direction de la Coordination des Contrôles Permanents et des Risques Opérationnels a développé plusieurs actions en matière de gestion des risques opérationnels :

- revue de la cartographie des risques opérationnels de la BRED et élaboration de la cartographie de ses filiales,
- identification des risques principaux de la Banque et conception de plans d'action visant à réduire ces risques.

Sur la base de la cartographie réalisée en 2006, la BRED a ainsi déterminé quels étaient les risques majeurs qui

nécessitaient un suivi au plus haut niveau. Seize grands risques ont été retenus et validés par le Comité Exécutif en mai 2007.

Une organisation spécifique a été mise en place pour gérer leur suivi :

- un directeur de la banque est ainsi chargé de prendre en compte la vision globale et transversale d'un grand risque. Il impulse et coordonne les actions visant à réduire ce risque et élabore un tableau de suivi des actions entreprises à destination de la Direction de la Coordination des Contrôles Permanents et des Risques Opérationnels ;
- la Direction de la Coordination des Contrôles Permanents et des Risques Opérationnels consolide l'ensemble des tableaux de reportage et présente les résultats au Comité Exécutif, au Comité d'Audit et/ou au Conseil d'Administration ;
- une information est également transmise à la Banque Fédérale des Banques Populaires.

Par ailleurs, la cartographie des risques opérationnels a été étendue aux filiales de la BRED. Seize filiales ont été concernées par cette démarche, et plus particulièrement les banques et les établissements financiers, ainsi que les sociétés de e-commerce. La démarche appliquée a été la même que pour la BRED. La cartographie de la BRED a fait l'objet d'une mise à jour générale, selon la procédure de révision annuelle.

Le rôle de banque pilote de la BRED dans le cadre de l'intégration de l'outil de gestion des risques opérationnels de la Banque Fédérale des Banques Populaires démontre l'importance accordée à cette problématique par les instances dirigeantes de la Banque.

6 – Plan de Continuité d'Activité

Dans un souci de gestion du risque, au centre des préoccupations nationales et internationales, le Plan de Continuité d'Activité (PCA) a pris toute sa place. De mode « projet », le PCA de la BRED est passé en mode « gestion ». Trois scénarios de crise sont prévus et concernent l'indisponibilité de l'informatique centrale, celle d'un immeuble Siège et enfin celle du personnel en raison, par exemple, d'une pandémie.

L'architecture générale du PCA est organisée selon des domaines d'activités :

- quatre domaines transversaux : Décisionnaire, Communication, Ressources humaines, Informatique et Logistique,
- quatre domaines de production : Relations commerciales, Activités de marchés, Bourse, Production bancaire,

- un domaine spécifique créé pour les activités de la BRED dans les DOM.

L'organisation de crise est déclinée au niveau de chaque domaine d'activités, comme les dispositions de repli et de reprise d'activités. Le volet DOM comprend les solutions de repli et de reprise d'activités pour la BRED et ses filiales.

Le maintien en condition opérationnelle repose sur une mise à jour du PCA, formalisée chaque semestre, sous la responsabilité des « Responsables de Plan de Continuité d'Activité ». Son efficacité est mesurée par des tests mensuels de repli et de reprise d'activités réalisés par les services de production bancaire. Des réunions mensuelles d'information sur les projets de développement informatique et d'amélioration de l'infrastructure informatique complètent ce dispositif.

7 – Risques de non-conformité

Devant l'ampleur prise par la délinquance financière au plan international, le monde financier a été contraint de se protéger en se dotant de structures spécialisées de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et les fraudes.

La BRED avait réagi très tôt en mettant en place un tel service au sein de la Direction de l'Inspection Générale. Depuis sa création au début de l'année 2006, liée à l'entrée en vigueur de la refonte du Règlement 97-02, la Direction de la Conformité, sous la supervision de la Direction du Contrôle Permanent des Risques Opérationnels et de la Conformité, a poursuivi cette politique impulsée par les instances dirigeantes. Elle a ainsi pour missions, notamment, de garantir le respect de la réglementation et des bonnes pratiques, d'écarter les clients douteux, de connaître la provenance des fonds, de signaler à Tracfin les mouvements financiers faisant supposer une opération de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme et de lutter contre les fraudes de toute nature. En outre, la BRED a tenu à développer elle-même un outil de lutte contre le blanchiment adapté à ses spécificités. Cet outil est en cours de déploiement.

L'élaboration d'une cartographie des risques de non-conformité, commencée en 2007, doit permettre d'orienter les missions de la Direction de la Conformité. En effet, cette cartographie a pour objectifs d'identifier les domaines d'activité particulièrement sensibles au regard des exigences réglementaires, de détecter les risques de non-conformité et de formaliser des plans



de contrôle afin de supprimer ces risques. Ceux-ci sont d'ailleurs pris en compte aujourd'hui par l'ensemble des directions opérationnelles de la Banque.

L'obligation de connaître son client est une des bases essentielles de la réglementation ayant trait à la maîtrise des risques et à la lutte contre la délinquance financière. Cette obligation s'insère dans un contexte sécuritaire global et s'accompagne, parallèlement, d'une obligation de transparence de la part des banquiers vis-à-vis de leurs clients et des autorités de tutelle.

C'est cet esprit qui a présidé aux évolutions majeures qu'ont connues les services d'investissement avec la mise en œuvre de la Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers (Directive MIF du 12 avril 2007). La BRED a su, là encore, s'adapter rapidement à ces changements en renforçant à la fois la connaissance et la protection de ses clients. Sous l'animation du RCSI (Responsable de la Conformité des Services d'Investissement), les Directions Opérationnelles ont pris des dispositions permettant la catégorisation des clients, personnes physiques et morales, en fonction de leur connaissance des marchés et des risques financiers, assurant l'adéquation de leurs besoins avec les produits et services proposés, favorisant une communication complète et régulière sur l'exécution des transactions dans les meilleures conditions et sur la politique de gestion des conflits d'intérêts de la BRED. Une équipe Projet a été spécialement constituée dès le début de l'année afin de respecter la date d'application de la Directive au 1er novembre 2007. Il faut souligner également la mise en place d'un programme de formation spécifique lié à la MIF pour les réseaux mais aussi pour tous les organes de contrôle. De façon plus générale, la formation et la sensibilisation du personnel aux risques de non-conformité ont été au centre des préoccupations. L'action engagée depuis plusieurs années pour renforcer le suivi des Prestations de Services Externalisées Essentielles, a été poursuivie tant au plan de l'aménagement des dispositions contractuelles que du contrôle des prestations.

C. ORGANISATION DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES A L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

L'organisation comptable de la BRED est fondée sur le principe de la décentralisation.

La structure informatique, qui supporte la comptabilité, permet une démultiplication des comptes offrant aux utilisateurs opérationnels un suivi de leurs opérations avec le niveau de finesse qu'ils souhaitent. La traduction dans le plan comptable bancaire est réalisée par le classement des comptes. L'existence, dans le processus de production comptable, de l'étape de classement permet de disposer d'un double système de présentation – gestion et publiable/réglementaire – totalement rapproché par définition, les comptes étant les mêmes. Seule la Comptabilité Générale a la main sur l'outil de classement, en préservant ainsi l'intégrité.

La sécurité de l'information comptable et financière est assurée par :

- une production confiée à plusieurs intervenants, indépendants les uns des autres, et fédérés par le Directeur Général Adjoint qui assure personnellement la présentation des résultats au Conseil d'Administration,
- des contrôles mensuels réalisés par la Banque Fédérale des Banques Populaires sur les comptes sociaux et trimestriels en matière de consolidation. Ces contrôles sont explicités dans le rapport de la Banque Fédérale des Banques Populaires.
- des contrôles périodiques et réguliers réalisés par l'Inspection Générale,
- des contrôles périodiques réalisés par la Commission Bancaire et l'Inspection de la Banque Fédérale des Banques Populaires, ainsi que par l'Administration fiscale qui, même si elle a des objectifs différents, porte de facto un jugement sur la production de ce type d'information,
- sa large diffusion au sein de la Banque.

Schématiquement, l'organisation de cette production est la suivante :

- Le bilan et les annexes comptables sont produits par la Comptabilité Générale. Il en est de même de la production des états réglementaires et fiscaux. Les comptes qui sont le fondement de ces documents sont suivis par les services de production, assistés et contrôlés par les Contrôleurs de deuxième niveau rattachés aux Directions opérationnelles.

Réunion
à la Socredo.



- Le résultat est élaboré chaque mois, sous la forme de divers états de gestion, par les Résultats.
 - Cette production donne lieu à divers contrôles et rapprochements – mise en regard de capitaux moyens avec calcul des taux de rendement et examen de leur évolution, comparaison avec le mois précédent, questions posées aux services de production et aux commerciaux, rapprochement avec les prévisions.
 - Ils sont ensuite utilisés par le Contrôle de gestion qui décline les chiffres selon différentes analyses, y compris des re-calculs qui sont autant de validations. Certains de ces états font l'objet d'une large diffusion dans la Banque afin que chaque intervenant puisse mesurer son activité, acte qui vaut également validation.
 - Enfin, les états de synthèse sont communiqués à la Direction Générale et sont la base de la présentation des comptes faite au Conseil d'Administration par le Directeur Général Adjoint. Cette présentation est relayée au Comité des Directeurs qui rassemble les principaux cadres de la Banque et de ses filiales.

Les activités de marché ont été considérées comme suffisamment spécifiques pour bénéficier d'un suivi dérogeant au schéma général.

- Les Résultats financiers assurent, en liaison avec la Comptabilité Générale et les Résultats, la production de l'information comptable et financière relative à ces activités. Les comptes, fondement de cette information, sont gérés par un Back Office dédié.
- Un comité spécial (Comité d'Organisation Comptable des Activités de Marchés) réunit tous les quinze jours le Back Office, la Modélisation, la Comptabilité Générale et la Communication Financière en vue de traiter tous les aspects comptables et de risques de ces activités. La Direction des Risques Financiers et l'Inspection Générale disposent d'un poste d'observateur permanent dans ce comité.
- Le contrôle de deuxième niveau est confié à la Direction des Risques Financiers qui a été créée au 1^{er} janvier 2006, dans le cadre de la réorganisation induite par la mise en application du règlement 97-02.

La consolidation est assurée par la Comptabilité Générale au travers d'un outil fourni par le Groupe Banque Populaire. Elle est intégrée dans la consolidation de ce Groupe.

Sa production suit les mêmes règles que celles décrites ci-dessus pour les comptes sociaux et, en particulier, le résultat fait l'objet d'une présentation de gestion reprise dans la plaquette annuelle des comptes et déclinée par marchés. Ici encore la séparation des tâches est respectée : la production du résultat incombe à la Comptabilité Générale, la présentation de gestion est du ressort des Résultats, la déclinaison par marché est confiée au Contrôle de Gestion.

Une description plus détaillée de la production des données de base des états financiers est proposée en annexe.

ANNEXE

Cette description ne concerne que les comptes internes.

1 – TRADUCTION COMPTABLE D'UNE OPÉRATION BANCAIRE

Les services de production bancaire déterminent les schémas comptables de leurs opérations et demandent l'ouverture des comptes qu'ils jugent nécessaires. Cette demande se fait par transmission d'une fiche qui précise le fonctionnement du compte et caractérise donc son solde et son mode de justification.

Le Contrôleur de deuxième niveau, rattaché au Directeur concerné, valide la demande.

La Comptabilité Générale analyse la demande et vérifie que les aspects réglementaires et fiscaux sont correctement traités. Elle procède ensuite à l'ouverture du compte et le classe dans le plan comptable. Elle veille à la qualité de la description du fonctionnement du compte, s'assure de la cohérence de l'ensemble du schéma et, à la demande du service, apporte son aide dans tout le processus amont – schéma comptable, niveau de finesse du découpage comptable de l'opération mise en place.

2 – SUIVI DES COMPTES

Tous les comptes hors les comptes de résultats

Le suivi est assuré par le service de production qui a le compte en charge. Tous les comptes sont affectés à un service. La justification est obligatoire. Sa périodicité est laissée à l'appréciation des services, sous réserve de devoir déclarer chaque mois que leurs comptes sont justifiés. De plus, chaque trimestre, la justification est formelle, et donc accompagnée des pièces justificatives, et doit être adressée à la Comptabilité Générale.

Les Contrôleurs de deuxième niveau procèdent dans le cadre de leur fonction au contrôle des comptes.

Le spectre de ces vérifications est large : de la validation des justifications produites jusqu'à la réflexion sur l'ensemble du schéma et des propositions d'améliorations, voire de modifications importantes.

En cours d'année, la Comptabilité Générale surveille les déclarations mensuelles et doit être informée des éventuelles difficultés rencontrées par les services de production afin d'apporter son aide et d'éviter une accumulation de suspens. Les conditions dans lesquelles les services doivent alerter cette Direction, ainsi que la définition de ce qu'est une justification, sont précisées dans une note de procédures.

La Comptabilité Générale assure également la formation comptable des services de production et joue le rôle d'interface avec l'Informatique centrale afin de mettre

à disposition des outils facilitant le suivi des comptes. Enfin, cette Direction coordonne les cellules de crise montées en cas de difficultés importantes.

Les comptes de résultats

Les services de production veillent, à chaque fois que cela est possible, à la cohérence du solde en fonction de la connaissance qu'ils ont de leur activité. Des tests sur les écritures sont demandés selon un mode de sélection décrit dans la note de procédure de suivi des comptes.

Les Contrôleurs de deuxième niveau vérifient et complètent, si nécessaire, les travaux des services. Ils effectuent des sondages sur les écritures, et plus particulièrement sur celles d'origine manuelle. Au travers de cette surveillance, il est vérifié que ce mode de comptabilisation n'est utilisé que lorsqu'il est justifié.

Les Résultats, indépendants de la Comptabilité Générale, confectionnent chaque mois les états de gestion qui sont présentés à la Direction Générale. Ce travail s'accompagne de nombreuses validations au travers d'échanges avec les services de production. Les états de gestion sont rapprochés des états réglementaires et publiables produits par la Comptabilité Générale.

Enfin, le Contrôle de gestion, indépendant des Résultats et de la Comptabilité Générale, utilise les états de gestion pour toutes ses productions d'analyses et de reportages, ce qui est aussi une forme de validation.

BRED Banque Privée.



Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société BRED Banque Populaire relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après. Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation. Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- Comme mentionné en note II de l'annexe aux états financiers consolidés relative aux règles et principes généraux, les Fonds Communs de Créances Cristalys (compartiments mars 2001 et novembre 2001) et AMAREN II n'ont pas été consolidés, les impacts de ces décisions étant mentionnés en notes IV et V.3.2 de cette annexe.
- Comme mentionné en note V.14.4 de l'annexe aux états financiers consolidés, la provision pour risques opérationnels qui figurait dans le bilan d'ouverture au 31 décembre 2006, à hauteur de 16 millions d'euros a été maintenue dans le bilan au 31 décembre 2007.

2 – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos

appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- dans toute activité bancaire, le provisionnement des risques de crédit donne lieu à des estimations comptables significatives. Votre Groupe constitue à ce titre des dépréciations individuelles et des provisions collectives (notes V.4.2, V.14.1, V.14.2 et V.14.3 de l'annexe aux états financiers). Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture par des dépréciations individuelles et des provisions collectives.
- votre Groupe comptabilise différents actifs et passifs financiers à la juste valeur et utilise des modèles internes pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés. Nous avons examiné le dispositif mis en place par la Direction pour la détermination et le contrôle des modèles et des paramètres utilisés et la prise en compte des risques associés à ces instruments. Nous avons vérifié que les estimations comptables qui en résultent s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note V.1.1 « Dispositions générales relatives à la juste valeur » de l'annexe aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 15 avril 2008

KPMG Audit PricewaterhouseCoopers Audit
Département de KPMG S.A.

Jean-Luc Decornoy Fabrice Odent Guy Flury
Associé Associé Associé

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, POUR CE QUI CONCERNE LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

BRED BANQUE POPULAIRE – 18, QUAI DE LA RAPÉE – 75012 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société BRED Banque Populaire et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information

comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 15 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Guy Flury	Jean-Luc Decornoy	Fabrice Odent
Associé	Associé	Associé

RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

approbation des comptes annuels (sociaux)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport général des Commissaires aux Comptes ainsi que des comptes annuels (sociaux) de l'exercice 2007, approuve lesdits comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Elle approuve notamment les mouvements intervenus sur le report à nouveau depuis le 31 décembre 2006 du fait de changements de méthode comptable, à savoir :

• Solde du report à nouveau au 31 décembre 2006 après affectation du résultat 2006	70 000 000,00 euros
<hr/>	
- prélèvement opéré au titre de l'avis CNC 2006-02 relatif à la comptabilisation des comptes et plans d'épargne logement	- 32 000 000,00 euros
<hr/>	
- comptabilisation opérée en application de l'avis 2007-B du comité d'urgence du CNC relatif au crédit d'impôt lié aux avances remboursables sans intérêt pour l'acquisition ou la construction de logements en accession à la propriété	+ 402 196,80 euros
<hr/>	
- prélèvement opéré en application du règlement CRC 2005-01 relatif à la comptabilisation des opérations sur titres	- 3 810 405,80 euros
<hr/>	
• Solde du report à nouveau au 31 décembre 2007	34 591 791,00 euros

Elle donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion jusqu'au 31 décembre 2007.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2007, approuve lesdits comptes consolidés tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Elle donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion jusqu'au 31 décembre 2007.

TROISIÈME RÉSOLUTION

approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'une convention conclue et autorisée antérieurement s'est poursuivie et qu'aucune convention visée à l'article L. 225-38 dudit code n'a été conclue au cours de l'exercice.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

affectation du résultat - fixation de l'intérêt aux parts sociales et de la rémunération des certificats coopératifs d'investissement

L'Assemblée Générale constate que l'exercice 2007 présente un résultat bénéficiaire de 134 372 437,06 euros et décide de l'affecter comme suit, conformément aux propositions du Conseil d'Administration :

	<i>(en euros)</i>
• Bénéfice de l'exercice	134 372 437,06
• Dotation à la réserve légale (pour la porter à 10 % du capital social)	- 2 136 342,09
• Solde	132 236 094,97
• Report à nouveau	+ 34 591 791,00
• Bénéfice distribuable	166 827 885,97
• Intérêt aux parts sociales	- 12 100 000,00
• Dividendes aux certificats coopératifs d'investissement	- 12 856 250,00
• Dotation aux autres réserves	- 71 871 635,97
• Le solde, soit étant reporté à nouveau.	70 000 000,00

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de servir, au titre de l'exercice 2007 :

- un intérêt calculé au taux de 4,44 % à chacune des 30 250 000 parts sociales, soit pour chaque part 0,40 €,
- un dividende correspondant à un taux de 2,35 % du montant de souscription des certificats coopératifs d'investissement (CCI), soit pour chacun des 7 562 500 CCI un dividende de 1,70 €.

L'intérêt servi aux parts sociales ouvre intégralement droit à l'abattement de 40 % visé à l'article 158-3 du Code général des impôts pour les sociétaires personnes physiques.



Le paiement des intérêts aux parts sociales et du dividende versé aux CCI sera effectué à partir du 1^{er} juillet 2008. La totalité de l'intérêt aux parts sociales et du dividende distribué aux CCI est payable en numéraire. Conformément à la loi, il est rappelé que le montant des distributions effectuées au titre des trois exercices précédents, ainsi que celui des revenus éligibles à l'abattement, ont été les suivants :

Exercice	Nombre de parts sociales	Nombre de CCI	Montant total des intérêts distribués aux parts	Montant total des dividendes versés aux CCI	Montants éligibles à l'abattement	
					de 50 %	de 40 %
2004	27 500 000	Néant	8 800 000 €	Néant	8 800 000 €	Néant
2005	30 250 000	Néant	8 112 500 €	Néant	Néant	8 112 500 €
2006	30 250 000	7 562 500	9 680 000 €	Néant	Néant	9 680 000 €

CINQUIÈME RÉSOLUTION

renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée Générale renouvelle, pour une durée de cinq ans, le mandat d'administrateur de Mme Michèle CLAYZAC.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

SIXIÈME RÉSOLUTION

renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée Générale renouvelle, pour une durée de cinq ans, le mandat d'administrateur de M. Michel de MOURGUES.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée Générale renouvelle, pour une durée de cinq ans, le mandat d'administrateur de M. Serge ARNAUD.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

HUITIÈME RÉSOLUTION

renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée Générale renouvelle, pour une durée de

cinq ans, le mandat d'administrateur de M. Jean-Claude BOUCHERAT.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée Générale renouvelle, pour une durée de cinq ans, le mandat d'administrateur de M. Philippe NOYON.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

DIXIÈME RÉSOLUTION

renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée Générale renouvelle, pour une durée de cinq ans, le mandat d'administrateur de M. Jacques SZMARAGD.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

ONZIÈME RÉSOLUTION

renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée Générale renouvelle, pour une durée de cinq ans, le mandat d'administrateur de M. Georges TISSIE.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

DOUZIÈME RÉSOLUTION*ratification de la cooptation d'un administrateur*

L'Assemblée Générale ratifie la décision prise par le Conseil d'Administration, dans sa séance du 24 septembre 2007, de coopter M. François MESSINA en qualité d'administrateur en remplacement de M. Dominique SATIAT, démissionnaire.

Ce mandat est conféré à M. MESSINA pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

TREIZIÈME RÉSOLUTION*fixation du montant des jetons de présence*

L'Assemblée Générale fixe le montant global annuel des jetons de présence alloué au Conseil d'Administration à

la somme de 213 000 euros. Cette décision s'applique pour l'exercice en cours et pour les exercices ultérieurs jusqu'à nouvelle décision de l'assemblée.

QUATORZIÈME RÉSOLUTION*pouvoirs*

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente assemblée en vue d'accomplir toutes les formalités de publicité et autres prescrites par la loi.

